



Belgian
Asset Managers
Association

Communications OPC

Liste des communications (légales) des 30 derniers jours des OPC et compartiments d'OPC distribués publiquement en Belgique.

Contenu

Ce document contient les communications (légales) des OPC et compartiments des OPC distribués publiquement en Belgique. Les communications des 30 derniers jours sont listées ci-dessous triées par ordre alphabétique par nom du gestionnaire de fonds.

A ce jour les OPC (compartiments) des sociétés de gestion d'OPC, mentionnés ci-dessous, sont repris dans le document: <http://www.beama.be/fr/communications-opc>

Les types suivants des communications (légales) sont inclus dans les listes:

- Convocation Assemblée Générale Ordinaire (SICAV)
- Convocation Assemblée Générale Ordinaire (FCP)
- Convocation Assemblée Générale Extraordinaire carence et définitive (SICAV)
- Convocation Assemblée Générale Extraordinaire carence et définitive (FCP)
- Annonce concernant constitution et modifications
- Avis concernant dates d'échéance des compartiments
- Avis concernant modifications dans le portefeuille d'un compartiment
- Avis concernant modifications dans la structure des coûts
- Avis concernant la dissolution d'OPC ou du compartiment
- Avis concernant restructurations
- Avis concernant nominations et cessations des mandats etc.
- Avis concernant suspension VNI
- Avis concernant VNI erronée
- Avis concernant rectification publicité trompeuse
- Avis concernant arrêt d'émission des parts
- Avis concernant Corporate Actions
- Avis concernant paiements des dividendes
- Publications urgentes par ex. des événements et circonstances spéciaux

Ce document sera produit tous les jours, sur base des données mises à disposition par les OPC ou par les sociétés de gestion. Les communications sont également toujours disponibles auprès de cette institution.

Disclaimer

BEAMA n'est pas responsable pour l'exhaustivité ou l'exactitude des données reprises. Cette responsabilité reste entièrement chez l'OPC ou la société de gestion d'OPC désignée.

OPC/Compartiment/ISIN	AXA World Funds
Numéro d'entreprise	Registre du Commerce Luxembourg B-63.116
Adresse	AXA Funds Management – 49, avenue JF Kennedy – L-1855 Luxembourg
Gestionnaire	AXA Investment Managers
Type de communication	Avis concernant Corporate Actions
Date de communication	17 avril 2025

AXA WORLD FUNDS
(ci-après la « SICAV »)
Société d'investissement à capital variable domiciliée au Luxembourg

Siège social : 49, avenue J. F. Kennedy
L-1855 Luxembourg
Registre du commerce : Luxembourg, B-63.116

17 avril 2025

LE PRÉSENT DOCUMENT EST IMPORTANT ET REQUIERT VOTRE ATTENTION IMMÉDIATE.
EN CAS DE DOUTE, VEUILLEZ CONSULTER UN PROFESSIONNEL.

Chers actionnaires,

Nous avons le plaisir de vous informer que les administrateurs de la Société (les « **Administrateurs** », constituant ensemble le conseil d'administration de la Société, également désigné comme le « **Conseil d'administration** »), ont décidé d'apporter des modifications au prospectus de la Société (le « **Prospectus** »), qui permettront au Conseil d'administration de défendre vos intérêts plus efficacement.

Sauf indication contraire dans le présent avis, les mots et expressions employés ci-après auront la même signification que dans le Prospectus.

PARTIE 1 – MODIFICATIONS RELATIVES AUX COMPARTIMENTS

1. **Modification de l'Objectif et de la Stratégie d'investissement ainsi que du Processus de gestion du compartiment « ACT Emerging Markets Short Duration Bonds Low Carbon »**
2. **Modification de l'Objectif et de la Stratégie d'investissement ainsi que du Processus de gestion du compartiment « US Growth »**
3. **Modification de l'Objectif et de la Stratégie d'investissement ainsi que du Processus de gestion du compartiment « Selectiv' Infrastructure »**
4. **Modifications relatives au compartiment « Defensive Optimal Income »**
5. **Modification des caractéristiques ESG du compartiment « Global Sustainable Equity »**
6. **Changement des noms de certains Compartiments**
7. **Mise à jour du profil de risque en matière de durabilité du compartiment « Global Flexible Property »**
8. **Ajout d'exclusions PAB pour certains Compartiments**
9. **Clarifications à propos des obligations vertes eu égard aux Compartiments appliquant les exclusions PAB**

PARTIE 2 – MODIFICATIONS RELATIVES À LA PARTIE GÉNÉRALE DU PROSPECTUS

10. **Divers**

PARTIE 1 – MODIFICATIONS RELATIVES AUX COMPARTIMENTS

1. Modification de l'Objectif et de la Stratégie d'investissement ainsi que du Processus de gestion du compartiment « ACT Emerging Markets Short Duration Bonds Low Carbon » (le « Compartiment ») dont le nom sera remplacé par « Emerging Markets Short Duration Bonds ».

Le Conseil d'administration a décidé de remanier certaines caractéristiques du Compartiment afin de (i) supprimer les références à l'expression « faible intensité carbone » faites dans son objectif et sa politique d'investissement, (ii) remplacer, en conséquence, son nom par « Emerging Markets Short Duration Bonds » de manière à s'aligner sur les Orientations de l'ESMA relatives aux noms de fonds comportant des termes liés à la question de durabilité ou aux caractéristiques ESG (les « **Orientations de l'ESMA** ») et (iii) mettre son approche ESG à jour comme décrit ci-après.

Le supplément au Prospectus, l'annexe SFDR et les DIC(I) du Compartiment seront donc modifiés en conséquence.

Les nouvelles sous-sections « Objectif », « Stratégie d'investissement » et « Processus de gestion » du supplément au Prospectus pour le Compartiment seront rédigées comme suit, et les sections correspondantes de ses DIC(I) seront, le cas échéant, modifiées en conséquence :

Objectif Viser à générer une performance, en USD à partir d'un portefeuille activement géré composé de titres de créance émergents de courte durée, ~~dont l'empreinte carbone, mesurée selon l'intensité en carbone, est au moins inférieure de 30 % à celle de l'indice de référence composé à 75 % de l'indice J. P. Morgan Corporate Emerging Market Bond Index Broad Diversified et à 25 % de l'indice J. P. Morgan Emerging Market Bond Index Global Diversified (l'« Indice de référence »). Pour ce qui est de son « objectif extra-financier » secondaire, l'intensité d'utilisation de l'eau du portefeuille doit également être au minimum inférieure de 30 % à celle de l'Indice de référence.~~

~~L'objectif du Compartiment, consistant à investir dans des sociétés moins intensément exposées aux émissions de carbone que celles composant l'Indice de référence n'est pas réalisé aux fins d'atteindre les objectifs à long terme de l'Accord de Paris en matière de température mondiale.~~

Stratégie d'investissement Le Compartiment fait l'objet d'une gestion active qui consiste à saisir les opportunités offertes par le marché des obligations émergentes de courte durée, en investissant principalement dans des titres inclus dans l'indice de référence composé à 75 % de l'indice J. P. Morgan Corporate Emerging Market Bond Index Broad Diversified et à 25 % de l'indice J. P. Morgan Emerging Market Bond Index Global Diversified (l'« Indice de référence ») ~~Indice de référence~~. Dans le cadre du processus d'investissement, le Gestionnaire financier dispose d'un pouvoir de décision étendu concernant la composition du portefeuille du Compartiment et peut adopter, en fonction de ses convictions d'investissement, une exposition à des sociétés, pays ou secteurs non inclus dans l'Indice de référence ou adopter différentes positions en termes de durée, d'allocation géographique et/ou de sélection sectorielle ou d'émetteurs par comparaison avec la composition de l'Indice de référence, même si les composantes de l'Indice de référence sont généralement représentatives du portefeuille du Compartiment. Ainsi, la déviation par rapport à l'Indice de référence est susceptible d'être importante.

Dans le cadre du processus d'investissement, le Gestionnaire financier dispose d'un pouvoir de décision étendu concernant la composition du portefeuille du Compartiment et peut adopter, en fonction de ses convictions d'investissement, une exposition à des sociétés, pays ou secteurs non inclus dans l'Indice de référence ou adopter différentes positions en termes de durée, d'allocation géographique et/ou de sélection sectorielle ou d'émetteurs par comparaison avec la composition de l'Indice de référence, même si les composantes de l'Indice de référence

sont généralement représentatives du portefeuille du Compartiment. Ainsi, la déviation par rapport à l'Indice de référence est susceptible d'être importante.

~~Le Compartiment utilise également l'Indice de référence afin d'atteindre ses objectifs extra-financiers. Afin de lever toute ambiguïté, il convient de noter que l'Indice de référence du Compartiment est un indice de marché large qui n'est pas considéré comme un indice de référence « transition climatique » de l'UE ou comme un indice de référence « accord de Paris » de l'UE au sens de l'article 3a du Titre III du règlement (UE) 2016/1011, mais qui est utilisé comme référence eu égard à ses objectifs.~~

(...)

~~Le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales en investissant dans des titres de sociétés ayant mis en œuvre de bonnes pratiques en matière de gestion de leur impact environnemental, social et en matière de gouvernance (« ESG »).~~

~~**Processus de gestion** Le Gestionnaire financier sélectionne les investissements en suivant une approche en deux étapes : 1/ Analyse des données d'intensité carbone et d'intensité d'utilisation de l'eau pour s'assurer que la moyenne des ICP d'intensité carbone et d'intensité d'utilisation de l'eau calculés au niveau du Compartiment sont de qualité au moins 30 % supérieure à ceux calculés pour l'univers d'investissement, suivie de l'application d'un deuxième filtre d'exclusion, tel que décrit dans la Politique d'exclusion sectorielle et la Politique relative aux normes ESG d'AXA IM ; 2/ Analyse du évaluant le marché à plusieurs niveaux, notamment économique, valorisations, technique, sur la base de plusieurs facteurs, y compris les facteurs microéconomique, macroéconomique et qualité de crédit des émetteurs. Le Gestionnaire financier gère également la Sensibilité aux taux d'intérêt, positionnement sur la courbe de rendement et l'exposition aux différentes zones géographiques.~~

Les principales modifications apportées à l'annexe SFDR du Compartiment seront les suivantes :

- le Compartiment n'investira plus dans des émetteurs en tenant compte de leur intensité carbone et de leur intensité d'utilisation de l'eau, mais plutôt en prenant leurs scores ESG en considération (c'est-à-dire en utilisant une méthode de notation interne basée à la fois sur des données provenant d'un fournisseur externe et d'une analyse fondamentale interne, qui permet d'offrir une vue standardisée et globale des performances des émetteurs en matière de critères ESG et de promouvoir les facteurs environnementaux et sociaux et, par ailleurs, d'intégrer encore davantage les risques et opportunités ESG à la décision d'investissement) ;
- les indicateurs de durabilité utilisés pour mesurer la réalisation de chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce Compartiment seront donc les scores ESG moyens pondérés respectifs du Compartiment et de l'Indice de référence ;
- les principales incidences négatives seront encore réduites de par l'application des politiques d'engagement ; et
- le Compartiment sera contraint à tout moment de surperformer le score ESG de l'Indice de référence, les scores ESG du Compartiment et de l'Indice de référence étant calculés sur la base de la moyenne pondérée.

Ces changements ne devraient pas avoir d'impact important sur (i) le profil de risque, (ii) les frais et commissions, ou (iii) la composition du portefeuille du Compartiment.

Ces modifications prendront effet le 21 mai 2025, soit un mois après la date du présent avis.

Les actionnaires qui ne sont pas d'accord avec ces modifications peuvent solliciter le rachat de leurs actions sans frais jusqu'au 21 mai 2025.

2. Modification de l'Objectif et de la Stratégie d'investissement ainsi que du Processus de gestion du compartiment « US Growth » (le « Compartiment »)

Le Conseil d'administration a décidé de modifier l'objectif et la stratégie d'investissement du Compartiment afin d'actualiser son approche ESG comme détaillé ci-dessous et notamment de retirer l'engagement du Compartiment eu égard à la réalisation d'une proportion minimale d'investissements durables.

Le supplément au Prospectus, l'annexe SFDR et les DIC(I) du Compartiment seront donc modifiés en conséquence.

Les nouvelles sous-sections « Objectif », « Stratégie d'investissement » et « Processus de gestion » du supplément au Prospectus pour le Compartiment seront rédigées comme suit, et les sections correspondantes de ses DIC(I) seront, le cas échéant, modifiées en conséquence :

Objectif Viser la croissance à long terme de vos investissements, en USD, à partir d'un portefeuille activement géré composé d'actions et de titres liés à des actions cotés ~~en appliquant une approche ESG.~~

Stratégie d'investissement (...)

Le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales ~~en investissant dans des titres de sociétés ayant mis en œuvre de bonnes pratiques en matière de gestion de leur impact environnemental, social et en matière de gouvernance (« ESG »).~~

Processus de gestion Le Gestionnaire financier sélectionne les investissements ~~en suivant une approche en deux étapes : 1/ en définissant l'univers éligible après avoir appliqué un premier filtre d'exclusion, tel que décrit dans la Politique d'exclusion sectorielle et la Politique relative aux normes ESG d'AXA IM, suivi d'un second filtre de sélection « best-in-universe » conçu pour éliminer les moins bons émetteurs de l'univers d'investissement, en fonction de leur notation extra-financière calculée à partir de la méthode de notation ESG d'AXA IM ; 2/ en utilisant une stratégie qui combine trois types d'analyse, à savoir macroéconomique, sectorielle et spécifique à l'entreprise. Le processus de sélection de titres repose sur une analyse rigoureuse du modèle économique, de la qualité de l'équipe de direction, de la rentabilité, des perspectives de croissance et du profil risque/rendement des sociétés.~~

Les principales modifications concernant l'Annexe SFDR du Compartiment consisteront à (i) supprimer les références faites à l'engagement pour le Compartiment de réaliser un minimum d'investissements durables et (ii) supprimer l'approche de sélection ESG ainsi que les taux de couverture minimums de l'analyse ESG.

Ces changements ne devraient pas avoir d'impact important sur (i) le profil de risque, (ii) les frais et commissions, et (iii) la composition du portefeuille du Compartiment.

Ces modifications prendront effet le 21 mai 2025, soit un mois après la date du présent avis.

Les actionnaires qui ne sont pas d'accord avec ces modifications peuvent solliciter le rachat de leurs actions sans frais jusqu'au 21 mai 2025.

3. Modification de l'Objectif et de la Stratégie d'investissement ainsi que du Processus de gestion du compartiment « Selectiv' Infrastructure » (le « Compartiment »)

Le Conseil d'administration a décidé de modifier l'objectif et la stratégie d'investissement du Compartiment afin (i) d'actualiser son approche ESG comme détaillé ci-dessous et notamment de retirer l'engagement du Compartiment eu égard à la réalisation d'une proportion minimale d'investissements durables et (ii) de supprimer les contraintes liées au Label ISR étant donné que le Compartiment ne recevra plus cette certification.

Le supplément au Prospectus, l'annexe SFDR et les DIC(I) du Compartiment seront donc modifiés en conséquence.

Les nouvelles sous-sections « Objectif », « Stratégie d'investissement » et « Processus de gestion » du supplément au Prospectus pour le Compartiment seront rédigées comme suit, et les sections correspondantes de ses DIC(I) seront, le cas échéant, modifiées en conséquence :

Objective Obtenir un rendement composé à la fois d'un revenu et d'une croissance de long terme du capital, mesuré en EUR par le biais d'une exposition aux actions et titres liés à des actions émis dans l'univers de marché mondial des infrastructures ~~et appliquer une approche ESG.~~

Stratégie d'investissement (...)

Le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales ~~en investissant dans des titres de sociétés ayant mis en œuvre de bonnes pratiques en matière de gestion de leur impact environnemental, social et en matière de gouvernance (« ESG »).~~

Processus de gestion Le Gestionnaire financier sélectionne les investissements en ~~suivant une approche en deux étapes : 1/ en appliquant un premier filtre d'exclusion, tel que décrit dans la Politique d'exclusion sectorielle et la Politique relative aux normes ESG d'AXA IM, suivi d'un second filtre de sélection « Best-in- Universe » conçu pour éliminer les moins bons émetteurs de l'univers d'investissement, en fonction de leur score extra-financier calculé à partir de la méthode de notation ESG d'AXA IM ; 2/ utilisant une stratégie qui combine trois types d'analyse, à savoir macroéconomique, sectorielle et spécifique à l'entreprise tout en cherchant à sensiblement améliorer le profil ESG du Compartiment par rapport à son univers d'investissement.~~ L'allocation tactique sera orientée en fonction de l'analyse économique et de l'approche de construction du portefeuille. Le processus de sélection des émetteurs repose sur une analyse rigoureuse du modèle économique, de la gouvernance et du profil risque/rendement de l'entreprise.

La stratégie combine un processus de recherche ascendante visant à sélectionner les titres avec, dans une moindre mesure, une approche descendante consistant à déterminer l'allocation géographique et sectorielle des actifs.

Les principales modifications apportées à l'annexe SFDR du Compartiment seront les suivantes :

- le Compartiment ne s'engagera plus désormais à réaliser une proportion minimum d'investissements durables ;
- le Compartiment n'investira plus dans des émetteurs en tenant compte de leur intensité carbone et de la mixité des genres au sein de leur conseil d'administration, mais plutôt en prenant leurs scores ESG en considération (c'est-à-dire en utilisant une méthode de notation interne basée à la fois sur des données provenant d'un fournisseur externe et d'une analyse fondamentale interne, qui permet d'offrir une vue standardisée et globale des performances des émetteurs en matière de critères ESG et de promouvoir les facteurs environnementaux et sociaux et, par ailleurs, d'intégrer encore davantage les risques et opportunités ESG à la décision d'investissement) ;
- l'indicateur de durabilité utilisé pour mesurer la réalisation de chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce Compartiment sera le score ESG moyen pondéré de celui-ci ; et
- le Compartiment n'appliquera plus d'approche de sélection ESG ou de taux de couverture minimums pour l'analyse ESG.

Ces changements ne devraient pas avoir d'impact important sur (i) le profil de risque, (ii) les frais et commissions, ou (iii) la composition du portefeuille du Compartiment.

Ces modifications prendront effet le 21 mai 2025, soit un mois après la date du présent avis.

Les actionnaires qui ne sont pas d'accord avec ces modifications peuvent solliciter le rachat de leurs actions sans frais jusqu'au 21 mai 2025.

4. Modifications relatives au compartiment « Defensive Optimal Income » (le « Compartiment »)

Le Conseil d'administration a décidé de préciser que les 20 % de titres de type « sub-investment grade » dans lesquels le Compartiment investit pourront inclure des titres 144A, en fonction des opportunités de marché. Un facteur de risque correspondant aux titres 144A sera également ajouté à la section « Risques » du supplément au Prospectus du Compartiment.

En outre, AXA Investment Managers Paris, le Gestionnaire financier du Compartiment, a décidé de nommer AXA Investment Managers US Inc. en tant que Gestionnaire financier par délégation pour la gestion des obligations américaines à haut rendement.

Le supplément au Prospectus et les DIC(I) du Compartiment seront donc modifiés en conséquence.

Ces changements ne devraient pas avoir d'impact important sur (i) le profil de risque, (ii) les frais et commissions, et (iii) la composition du portefeuille du Compartiment.

Ces modifications prendront effet le 30 avril 2025.

5. Modifications des caractéristiques ESG du compartiment « Global Sustainable Equity » (le « Compartiment »)

À la suite de l'obtention du label français d'investissement socialement responsable (label ISR), le Conseil d'administration a décidé de modifier l'annexe SFDR et les DIC(I) du Compartiment afin de refléter les obligations qui en découlent.

Les principales modifications apportées à l'annexe SFDR du Compartiment sont donc les suivantes :

- les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment consisteront à investir dans des entreprises en tenant compte de leur intensité d'utilisation de l'eau, outre leur intensité carbone ;
- l'ajout d'un nouvel indicateur de durabilité, à savoir la moyenne pondérée d'intensité d'utilisation de l'eau du Compartiment et de son indice de référence ;
- l'approche de sélection consistera à retirer au moins 30 % des valeurs de moins bonne qualité de l'univers d'investissement au lieu de 20 % ;
- Dans le cadre de sa stratégie d'investissement, le Compartiment visera à surperformer son indice de référence sur deux Indicateurs clés de performance ESG (c'est-à-dire l'intensité carbone et l'intensité d'utilisation de l'eau) minimums à tout moment ;
- les taux de couverture minimums de i) 90 % pour l'analyse ESG, ii) 80 % pour l'indicateur d'intensité carbone, et iii) 55 % pour l'indicateur d'intensité d'utilisation de l'eau, s'appliqueront au portefeuille du Compartiment.

De plus, dans le cadre de son approche de sélection à partir de critères extra-financiers, le Conseil d'administration a décidé de remplacer le score E des émetteurs par le score ESG pour retirer les valeurs de moins bonne qualité de l'univers d'investissement.

Ces changements ne devraient pas avoir d'impact important sur (i) le profil de risque, (ii) les frais et commissions, et (iii) la composition du portefeuille du Compartiment.

Ces modifications prendront effet le 21 mai 2025, soit un mois après la date du présent avis.

Les actionnaires qui ne sont pas d'accord avec ces modifications peuvent solliciter le rachat de leurs actions sans frais jusqu'au 21 mai 2025.

6. Changement des noms de certains Compartiments

Afin de s'aligner sur les Orientations relatives aux noms de fonds de l'ESMA, le Conseil d'administration a décidé de modifier le nom des Compartiments suivants :

- « AXA World Funds – ACT Social Progress » sera renommé « AXA World Funds – Social » ;
- « AXA World Funds – ACT Multi Asset Optimal Impact » sera renommé « AXA World Funds – Multi Asset People & Planet » ;
- « AXA World Funds – Framlington Sustainable Europe » sera renommé « AXA World Funds – Europe Equity » ; et
- « AXA World Funds – Framlington Sustainable Eurozone » sera renommé « AXA World Funds – Sustainable Eurozone Equity ».

Les suppléments au Prospectus, les annexes SFDR et les DIC(I) des Compartiments seront donc modifiés en conséquence.

Cette modification prendra effet le 21 mai 2025.

7. Mise à jour du profil de risque en matière de durabilité du compartiment « Global Flexible Property » (le « Compartiment »)

Dans le cadre de la révision continue du profil de risque en matière de durabilité du Compartiment, le Conseil d'administration a décidé d'actualiser le profil de risque en matière de durabilité du Compartiment indiqué dans la sous-section « Risques en matière de durabilité » de la section « Risques » de son supplément de « moyen » à « faible ».

Cette modification prendra effet à la date de publication du Prospectus mis à jour.

8. Ajout d'exclusions PAB pour certains Compartiments

Du fait de leur nom et afin de s'aligner sur les Orientations relatives aux noms de fonds de l'ESMA, le Conseil d'administration a décidé que les Compartiments suivants appliqueront les exclusions de l'Indice de référence « accord de Paris » au sens de l'Article 12(1)(a) à (g) du Règlement délégué (UE) 2020/1818 de la Commission (les « **Exclusions PAB** ») :

- « ACT Multi Asset Optimal Impact » (dont le nom sera remplacé par « Multi Asset People & Planet ») ;
- « Framlington Sustainable Eurozone » (dont le nom sera remplacé par « Sustainable Eurozone Equity ») ;
- « People & Planet Equity » ;
- « ACT US High Yield Bonds Low Carbon » ;
- « ACT Europe Equity » ;
- « ACT Eurozone Equity » ;
- « ACT Green Bonds » ; et
- « ACT Dynamic Green Bonds ».

Le supplément au Prospectus et les DIC(I) des Compartiments seront donc modifiés en conséquence.

Ces changements ne devraient pas avoir d'autres impacts sur (i) le profil de risque, (ii) les frais et commissions, et (iii) la composition du portefeuille des Compartiments.

Ces modifications prendront effet le 21 mai 2025.

9. Clarifications à propos des obligations vertes eu égard aux Compartiments appliquant les exclusions PAB

Le Conseil d'administration a décidé de préciser dans l'annexe SFDR des Compartiments suivants, qui appliquent les exclusions PAB, que ces exclusions ne s'appliquent pas aux obligations vertes émises en vertu du Règlement (EU) 2023/2631 sur les obligations vertes européennes et que pour les autres types d'instrument avec réutilisation des produits, les exclusions PAB s'appliquent, sur la base d'une politique transparente, aux projets financés par ces instruments, en s'appuyant sur le Cadre d'évaluation des obligations vertes d'AXA IM.

- « ACT Multi Asset Optimal Impact » (dont le nom sera remplacé par « Multi Asset People & Planet ») ;
- « Framlington Sustainable Eurozone » (dont le nom sera remplacé par « Sustainable Eurozone Equity ») ;
- « Global Sustainable Equity » ;
- « People & Planet Equity » ;
- « ACT US High Yield Bonds Low Carbon » ;
- « ACT Europe Equity » ;
- « ACT Eurozone Equity » ;
- « ACT Green Bonds » ;
- « ACT Dynamic Green Bonds » ;
- « ACT Clean Economy » ;
- « ACT Factors – Climate Equity Fund » ;
- « ACT Biodiversity » ;

- « Emerging Markets Responsible Equity QI » ;
- « Euro Buy and Maintain Sustainable Credit » ;
- « Euro Sustainable Credit » ;
- « Global Responsible Aggregate » ; et
- « Sustainable Equity QI ».

L'annexe SFDR des Compartiments sera donc modifiée en conséquence.

Ces changements ne devraient pas avoir d'autres impacts sur (i) le profil de risque, (ii) les frais et commissions, et (iii) la composition du portefeuille des Compartiments.

Ces modifications prendront effet le 21 mai 2025.

PARTIE 2 – MODIFICATIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

10. Divers

Enfin, le Conseil d'administration a décidé de mettre en œuvre dans le Prospectus un nombre limité d'autres changements, modifications, éclaircissements, corrections, ajustements et/ou mises à jour, y compris les mises à jour de références et l'ajustement des termes définis, notamment ce qui suit :

- La suppression des compartiments « ACT Social Bonds », « ACT European High Yield Bonds Low Carbon » et « ACT US Corporate Bonds Low Carbon » qui ont fait l'objet d'une liquidation.

Ces modifications prendront effet à la date de publication du Prospectus mis à jour.

* * *

Une copie du Prospectus révisé (y compris des annexes SFDR des Compartiments) et des DIC(I), le cas échéant, sera mise à disposition gratuitement au siège social de la Société et sur la page <https://funds.axa-im.lu/fund-centre>.

À l'attention des actionnaires belges :

Lorsque le rachat est proposé sans frais (sauf taxes éventuelles) aux actionnaires du Compartiment concerné, la demande de rachat en question peut être adressée au service financier situé en Belgique : CACEIS Bank, Belgium Branch, Avenue du Port 86 C b320, 1000 Bruxelles. Le présent Prospectus, adapté pour tenir compte des modifications mentionnées ci-dessus, les DIC I ou le cas échéant, les DIC (en langue française), les statuts ainsi que les rapports annuels et semestriels sont également disponibles gratuitement au siège du service financier de Belgique. Il convient de signaler aux actionnaires belges que les actions de classe I ne sont pas éligibles à la souscription en Belgique.

La Valeur Nette d'Inventaire (« VNI ») est disponible sur le site internet de l'Association des Asset Managers Belges (« BeAMA ») : <http://www.beama.be>.

Le Document d'Information Clés doit être lu attentivement avant d'investir.

Le précompte mobilier en Belgique est de 30 %.

Cordialement,

Le Conseil d'administration

AXA World Funds

OPC/Compartiment/ISIN AXA World Funds II
Numéro d'entreprise Registre du Commerce Luxembourg B-63.116
Adresse AXA Funds Management – 49, avenue JF Kennedy – L-1855
Luxembourg

Gestionnaire AXA Investment Managers

Type de communication Avis concernant Corporate Actions
Date de communication 17 avril 2025

AXA WORLD FUNDS II
(ci-après la « SICAV »)
Société d'investissement à capital variable domiciliée au Luxembourg

Siège social : 49, avenue J. F. Kennedy
L-1855 Luxembourg
Registre du commerce : Luxembourg, B-63.116

17 avril 2025

CE DOCUMENT EST IMPORTANT ET NÉCESSITE VOTRE ATTENTION IMMÉDIATE.
EN CAS DE DOUTE, VEUILLEZ CONSULTER UN PROFESSIONNEL.

Chers actionnaires,

Nous avons le plaisir de vous informer que les administrateurs de la Société (les « **Administrateurs** » ou le « **Conseil** ») ont décidé d'apporter des modifications au prospectus de la Société (le « **Prospectus** »), qui permettront de défendre vos intérêts plus efficacement.

Sauf indication contraire dans le présent avis, les mots et expressions employés ci-après auront la même signification que dans le Prospectus.

Les termes « Compartiment » ou « Compartiments » auront soit (i) la signification qui leur est donnée dans le titre de chaque résolution, le cas échéant, ou (ii) feront référence à « un compartiment quelconque de la Société » selon le contexte de chaque résolution, si le titre de ladite résolution ne contient pas de définition plus précise.

PARTIE 1 – MODIFICATIONS RELATIVES AUX COMPARTIMENTS

- 1. Modifications relatives au compartiment « European Equities »**
- 2. Modifications relatives au compartiment « US Equities »**

PARTIE 1 – MODIFICATIONS RELATIVES AUX COMPARTIMENTS

1. Modifications relatives au compartiment « European Equities» (le « Compartiment »)

Suite aux modifications du compartiment Maître du Compartiment, le fonds AXA World Funds - ACT Europe Equity, et afin de s'aligner sur les Orientations relatives aux noms de fonds comportant des termes liés à la durabilité ou aux caractéristiques ESG de l'ESMA (les « **Orientations de l'ESMA** »), le Conseil d'administration a décidé de faire refléter dans l'annexe SFDR du Compartiment que son compartiment Maître appliquera les exclusions de l'Indice de référence « accord de Paris » prévues dans l'Article 12(1)(a) à (g) du Règlement délégué (UE) 2020/1818 de la Commission (les « **Exclusions PAB** »).

Le Conseil d'administration a également décidé de préciser dans l'annexe SFDR du Compartiment, dont le compartiment Maître applique les exclusions PAB, que ces exclusions ne s'appliquent pas aux obligations vertes émises en vertu du Règlement (EU) 2023/2631 sur les obligations vertes européennes et que pour les autres types d'instrument avec réutilisation des produits, les exclusions PAB s'appliquent, sur la base d'une politique transparente, aux projets financés par ces instruments, en s'appuyant sur le Cadre d'évaluation des obligations vertes d'AXA IM.

L'annexe SFDR du Compartiment sera donc modifiée en conséquence.

Ces modifications prendront effet le 21 mai 2025.

2. Modifications relatives au compartiment « US Equities» (le « Compartiment »)

Le Conseil d'administration a décidé de modifier l'objectif et la stratégie d'investissement du compartiment Maître du Compartiment, le fonds AXA World Funds -US Growth, afin d'actualiser son approche ESG, comme détaillé ci-dessous, et notamment de retirer l'engagement du compartiment Maître eu égard à la réalisation d'une proportion minimale d'investissements durables.

Le supplément au Prospectus, l'annexe SFDR et les DIC du Compartiment seront donc modifiés en conséquence.

Les nouvelles sous-sections « Objectif et Politique d'investissement du Compartiment » et « Processus de gestion » du supplément au Prospectus du Compartiment reflétant la stratégie d'investissement du compartiment Maître seront rédigées comme suit, et les sections correspondantes de ses DIC seront, le cas échéant, modifiées en conséquence :

Objectif et politique d'investissement du Compartiment (...)

L'objectif d'investissement du compartiment Maître est de viser la croissance à long terme de vos investissements, en USD, à partir d'un portefeuille activement géré composé d'actions cotées et de titres assimilés à des actions et d'un portefeuille de produits dérivés, ~~en appliquant une approche ESG.~~

(...)

Le compartiment Maître promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales ~~en investissant dans des titres de sociétés ayant mis en œuvre de bonnes pratiques en matière de gestion de leur impact environnemental, social et en matière de gouvernance (« ESG »).~~

Processus de gestion

Le Gestionnaire financier du compartiment Maître sélectionne les investissements ~~en suivant une approche en deux étapes : 1/ en définissant l'univers éligible après avoir appliqué un premier filtre d'exclusion, tel que décrit dans la Politique d'exclusion sectorielle et la Politique relative aux normes ESG d'AXA IM, suivi d'un second filtre de sélection « best-in-universe » conçu pour éliminer les moins bons émetteurs de l'univers d'investissement, en fonction de leur~~

~~notation extra-financière calculée à partir de la méthode de notation ESG d'AXA IM ; 2/ en utilisant une stratégie qui combine trois types d'analyse, à savoir macroéconomique, sectorielle et spécifique à l'entreprise. Le processus de sélection de titres du compartiment Maître repose sur une analyse rigoureuse du modèle économique, de la qualité de l'équipe de direction, des perspectives de croissance et du profil risque/rendement des sociétés.~~

Les principales modifications concernant l'Annexe SFDR du Compartiment consisteront à (i) supprimer les références faites à l'engagement au niveau du compartiment Maître de réaliser un minimum d'investissements durables et (ii) supprimer l'approche de sélection ESG ainsi que les taux de couverture minimums de l'analyse ESG.

Ces modifications prendront effet le 21 mai 2025, soit un mois après la date du présent Avis.

Les actionnaires qui ne sont pas d'accord avec ces modifications peuvent solliciter le rachat de leurs actions sans frais jusqu'au 21 mai 2025.

* * *

Une copie du Prospectus révisé (y compris des annexes SFDR des Compartiments) et des DIC, le cas échéant, sera mise à disposition gratuitement au siège social de la Société et sur la page <https://funds.axa-im.lu/fund-centre>.

À l'attention des actionnaires belges :

Lorsque le rachat est proposé sans frais (sauf taxes éventuelles) aux actionnaires du Compartiment concerné, la demande de rachat en question peut être adressée au service financier situé en Belgique : CACEIS Bank, Belgium Branch, Avenue du Port 86 C b320, 1000 Bruxelles. Le présent Prospectus, adapté pour tenir compte des modifications mentionnées ci-dessus, les DIC (en langue française), les statuts ainsi que les rapports annuels et semestriels sont également disponibles gratuitement au siège du service financier de Belgique. Il convient de signaler aux actionnaires belges que les actions de classe I ne sont pas éligibles à la souscription en Belgique.

La Valeur Nette d'Inventaire (« VNI ») est disponible sur le site internet de l'Association des Asset Managers Belges (« BeAMA ») : <http://www.beama.be>.

Le Document d'Information Clés doit être lu attentivement avant d'investir.

Le précompte mobilier en Belgique est de 30 %.

Cordialement,

Le Conseil d'administration

AXA World Funds II

OPC/compartiment/ISIN AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING
Numéro d'entreprise RCS PARIS 834854838
Adresse 91-93, Boulevard Pasteur, 75015 PARIS
Gestionnaire Amundi SA

Type de communication Convocation Assemblée Générale Extraordinaire carence et définitive (SICAV)
Date de communication 25 avril 2025

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING
SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE - SICAV
Siège Social : 91-93, Boulevard Pasteur, 75015 PARIS
RCS PARIS 834854838
(la « Société »)

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames, Messieurs les Actionnaires de la Société AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING, sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 28 Avril 2025 à 09h00 au siège social de la Société, au 91-93 boulevard Pasteur 75015 PARIS, avec pour effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Extraordinaire ;
- Modification statutaire de l'âge des Administrateurs en fonction ;
- Mise en harmonie des statuts de la SICAV selon la promulgation de la loi d'attractivité du 13 juin 2024 et adoption des nouveaux statuts selon la mise en conformité avec la réglementation ;
- Modification corrélative des articles 15, 17 et 25 des statuts de la Société ;
- Adoption des nouveaux statuts dans leur ensemble ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

L'ensemble des documents qui doit être communiqué aux actionnaires préalablement à chacune des Assemblées Générales est tenu à la disposition des actionnaires au Siège social de la Société ou envoyé aux actionnaires sur leur demande conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables.

Conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables, le droit de participer à cette Assemblée Générale est subordonné à l'inscription en compte des titres au nom de l'actionnaire – ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte si l'actionnaire réside à l'étranger – au deuxième jour ouvré précédant l'Assemblée Générale à zéro heure, heure de Paris, dans les comptes de titres nominatifs ou dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.

Cette inscription doit être constatée par une attestation de participation délivrée par l'intermédiaire habilité et annexée, soit au formulaire de vote par correspondance ou de procuration, soit à la demande de carte d'admission, établis au nom de l'actionnaire.

Tout actionnaire sera admis à l'Assemblée Générale quel que soit le nombre de ses actions et pourra se faire représenter par son conjoint ou par un mandataire lui-même actionnaire.

Un formulaire de vote par correspondance ou par procuration est à la disposition de tout actionnaire qui en fera la demande, six jours au plus tard avant l'Assemblée Générale, par écrit, au siège social de la société ou auprès de son mandataire, Uptevia – Service Assemblées Générales – 90 – 110 Esplanade du Général de Gaulle – 92931 Paris La Défense Cedex.

La dernière version du Prospectus de la Société est disponible gratuitement en français et en néerlandais. La dernière version des statuts de la Société et des rapports périodiques sont disponibles gratuitement en français et en anglais; les Documents d'Informations Clés sont disponibles gratuitement en français et en néerlandais sur le site internet www.amundi.com et auprès de l'intermédiaire chargé du service financier en Belgique:

CACEIS Belgium S.A.
Avenue du Port / Havenlaan 86C b 320 B-1000 Brussels

La Valeur Nette d'Inventaire (« VNI ») est publiée sur le site <http://www.beama.be> et disponible auprès de l'intermédiaire chargé du service financier en Belgique.

Le document d'informations clés doit être lu attentivement avant d'investir.

Le précompte mobilier en vigueur est de 30%.

Pour être pris en compte, ce formulaire, dûment rempli, devra être retourné à la Société, ou auprès de son mandataire cité plus haut, trois jours au moins avant l'Assemblée Générale.

Le Conseil d'Administration

OPC/compartiment/ISIN ARGENTA DP
Numéro d'entreprise RPM Bruxelles — TVA BE0726.636.205
Adresse Rue Guimard 19 - 1040 Bruxelles
Gestionnaire ARVESTAR ASSET MANAGEMENT

Type de communication Avis concernant paiements des dividendes
Date de communication 17 avril 2025

ARGENTA DP

Sicav publique de droit belge
qui répond aux conditions de la Directive 2009/65/CE
Rue Guimard 19 - 1040 Bruxelles
RPM Bruxelles — TVA BE0726.636.205

AVIS AUX ACTIONNAIRES

Conformément à la décision de l'assemblée générale ordinaire du 16 avril 2025, la SICAV ARGENTA DP versera un dividende aux actions de distribution des compartiments suivants pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2024 :

ISIN	Compartiment	Classe	Dividende brut par classe d'actions (EUR)	Dividende net par classe d'actions (EUR) (*)	N° de coupon
BE0947139318	ARGENTA DP Defensive Allocation	A	1,10	0,77	5
BE0946550242	ARGENTA DP Dynamic Allocation	A	1,35	0,945	17

(*) Après déduction d'un précompte mobilier de 30 %.

Date de détachement : 23 avril 2025

Date de paiement : 30 avril 2025

Les demandes de souscription et de rachat déposées auprès du service financier jusqu'au 22 avril 2025 à 16 heures seront traitées cum dividende.

Le prospectus, les documents d'informations clés et les derniers rapports périodiques de la sicav sont disponibles gratuitement en français et en néerlandais :

- auprès de la société de gestion : Arvestar Asset Management SA, Rue Guimard, 19 -1040 Bruxelles
- sur le site web : <https://arvestar.be>
- auprès du service financier : CACEIS BANK, Belgium Branch, avenue du Port 86c, b320, 1000 Bruxelles.

Le conseil d'administration



BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT

OPC/compartiment/ISIN AMSELECT
Numéro d'entreprise RCS Luxembourg : B255860 - Numéro de TVA : LU34376951
Adresse 10 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
Gestionnaire BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT

Type de communication Convocation Assemblée Générale Ordinaire (SICAV)
Date de communication 18 avril 2025

AMSELECT

Luxembourg SICAV – OPCVM

Siège social : 10 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
RCS Luxembourg : B255860 - Numéro de TVA : LU34376951
(la **SICAV** ou la **Société**)

CONVOCATION

AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE

L'Assemblée générale statutaire de la Société se tiendra le 5 mai 2025 à 10 h 00 CET dans les bureaux de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Luxembourg, 10, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, aux fins de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Présentation des rapports du Conseil d'administration et du réviseur d'entreprises pour la période close au 31 décembre 2024 ;
- 2) Approbation des comptes annuels pour la période close au 31 décembre 2024 et affectation des résultats ;
- 3) Quitus aux Administrateurs eu égard à l'exercice de leurs fonctions ;
- 4) Nominations obligatoires.
 - a) Nomination des administrateurs suivants : Lucien CARTON, Isabelle TILLIER, Robert VEDEILHIE, Saule UALIYEVA, Adam GAGE, Marion LEFEBVRE. Ces mandats seront exercés pendant un an, jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle.
 - b) Nomination de PricewaterhouseCoopers, Société coopérative, 2, rue Gerhard Mercator, B.P. 1443, L-1014 Luxembourg, en qualité de réviseur d'entreprises de la SICAV jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle.

L'Assemblée pourra délibérer quelle que soit la part de capital de la Société représentée et les résolutions seront adoptées à la majorité simple des voix émises. Les votes exprimés ne comprennent pas ceux liés à des actions pour lesquelles l'actionnaire n'a pas pris part au vote, s'est abstenu ou a émis un vote blanc ou nul. Toute action, quelle que soit sa valeur unitaire, donne droit à une voix. Les fractions d'actions ne conféreront aucun droit de vote.

Les actionnaires qui souhaitent participer et/ou se faire représenter à l'Assemblée seront admis sur présentation d'une pièce d'identité et d'un certificat de blocage d'actions. Leur souhait de participer et/ou de se faire représenter doit être communiqué au moins cinq jours ouvrables luxembourgeois avant l'Assemblée.

Les actionnaires qui ne peuvent pas assister à l'Assemblée générale statutaire peuvent voter par procuration ou être représentés à l'Assemblée générale statutaire. Un formulaire de procuration est disponible sur demande au siège social de la Société et doit être renvoyé dûment rempli et signé au moins cinq jours ouvrables luxembourgeois avant l'Assemblée générale statutaire.

Les comptes annuels et les rapports du Réviseur d'entreprises et de la direction sont disponibles au siège social de la Société. Les actionnaires peuvent demander un exemplaire de ces documents. Cette demande devra être envoyée par courrier à l'adresse suivante : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Luxembourg, 10, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, ou par e-mail à l'adresse AMLU.FSLEGAL@bnpparibas.com.



BNP PARIBAS

ASSET MANAGEMENT

Le prospectus complet et les documents d'informations clés en vigueur, ainsi que les derniers rapports périodiques, en français et en néerlandais, seront disponibles gratuitement auprès des distributeurs du fonds, auprès de la société de gestion, ainsi que sur le site internet www.bnpparibas-am.be.

La valeur nette d'inventaire est publiée dans le Beama ainsi que sur le site internet www.bnpparibas-am.be.

Les documents d'informations clés doivent être lus avant de prendre la décision d'investir.

Le Conseil d'administration



BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT

OPC/compartiment/ISIN	BNP Paribas B Pension Sustainable Balanced
Numéro d'entreprise	FCP → pas d'application
Adresse	Rue Montagne du Parc 3 - 1000 Bruxelles
Gestionnaire	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe, Belgian Branch
Type de communication	Convocation Assemblée Générale Extraordinaire carence et définitive (FCP)
Date de communication	22 avril 2025

BNP PARIBAS B PENSION SUSTAINABLE BALANCED

Fonds d'épargne-pension de droit belge -
Répondant aux conditions de la Directive 2009/65/CE
Rue Montagne du Parc 3 - 1000 Bruxelles

AVIS DE CONVOCATION D'UNE ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Sous réserve de l'approbation par la FSMA, une assemblée générale extraordinaire des participants du fonds commun de placement BNP PARIBAS B PENSION SUSTAINABLE BALANCED (« le fonds »), Fonds d'épargne-pension de droit belge soumise à la loi du 3 août 2012 relative aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la Directive 2009/65/CE et aux organismes de placement en créances et à l'Arrêté Royal du 12 novembre 2012 relatif aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la directive 2009/65/CE, ayant siège Rue Montagne du Parc 3 – 1000 Bruxelles, se tiendra le mercredi 21 mai à 10 heures, Rue Montagne du Parc 3 – 1000 Bruxelles, afin de délibérer et de voter sur l'ordre du jour.

Ordre du jour

Changement de la dénomination du fonds, et changement du Règlement de Gestion du fonds qui en découle.

Changement de la dénomination du fonds, et changement du Règlement de Gestion du fonds qui en découle

La société de gestion a pris connaissance des Orientations de l'ESMA sur les noms de fonds contenant des termes liés aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) ou à la durabilité (ESMA34-1592494965-657 du 21 août 2024).

En conséquence, et après consultation des différents intervenants et dans le meilleur intérêt des participants, la Société de gestion propose de modifier la dénomination du fonds en 'BNP PARIBAS B PENSION BALANCED'.

La politique d'investissement ainsi que la politique globale de développement durable du fonds restent inchangées.

L'assemblée générale est aussi demandée d'approuver l'actualisation de la dénomination de la Société de gestion dans l'article 3 du Règlement de gestion. La nouvelle dénomination de la Société des gestion est « BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe, Belgian Branch ».



BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT

Proposition 1

Approuver la modification de la dénomination du fonds commun de placement de « BNP PARIBAS B PENSION SUSTAINABLE BALANCED » en « BNP PARIBAS B PENSION BALANCED ».

Proposition 2

Approuver la modification de l'entête, le préambule et de l'article 1 du Règlement de Gestion du fonds qui en découle, avec effet immédiat. La dénomination du fonds est modifiée en « BNP PARIBAS B PENSION BALANCED ».

Proposition 3

Approuver l'actualisation de la dénomination de la Société de gestion dans l'article 3 du Règlement de gestion. La nouvelle dénomination de la Société de gestion est « BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe, Belgian Branch ».

Les participants qui souhaitent prendre part à l'assemblée sont tenus d'en informer par écrit le Conseil d'administration (par courrier à l'attention de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe, Belgian Branch, Fund Structuring, Rue Montagne du Parc 3 – 1000 Bruxelles) pour le 16 mai 2025 au plus tard, en précisant en outre le nombre de parts pour lesquelles ils entendent prendre part au vote et de se munir d'un document attestant du fait qu'ils sont propriétaires de ce nombre de parts (extrait de compte, ...). L'assemblée délibérera valablement quel que soit le nombre des parts présentes ou représentées. Chaque part dispose d'un droit de vote proportionnel à la partie du capital qu'elle représente.

Les derniers rapports annuels et semi-annuels du fonds BNP PARIBAS B PENSION SUSTAINABLE BALANCED sont disponibles gratuitement sur demande auprès de la Société de Gestion, ainsi que les documents d'informations clés pour l'investisseur. Les documents d'informations clés pour l'investisseur, le prospectus, rapport semestriel et rapport annuel en français et en néerlandais sont également disponibles sur le site internet www.bnpparibas-am.com ou auprès du prestataire de service financier à l'adresse suivante: BNP Paribas Fortis, Rue Montagne du Parc 3 – 1000 Bruxelles / www.bnpparibasfortis.be.

La société de gestion



BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT

OPC/compartiment/ISIN	BNP Paribas B Pension Sustainable Growth
Numéro d'entreprise	FCP → pas d'application
Adresse	Rue Montagne du Parc 3 - 1000 Bruxelles
Gestionnaire	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe, Belgian Branch
Type de communication	Convocation Assemblée Générale Extraordinaire carence et définitive (FCP)
Date de communication	22 avril 2025

BNP PARIBAS B PENSION SUSTAINABLE GROWTH

Fonds d'épargne-pension de droit belge -
Répondant aux conditions de la Directive 2009/65/CE
Rue Montagne du Parc 3 - 1000 Bruxelles

AVIS DE CONVOCATION D'UNE ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Sous réserve de l'approbation par la FSMA, une assemblée générale extraordinaire des participants du fonds commun de placement BNP PARIBAS B PENSION SUSTAINABLE GROWTH (« le fonds »), Fonds d'épargne-pension de droit belge soumise à la loi du 3 août 2012 relative aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la Directive 2009/65/CE et aux organismes de placement en créances et à l'Arrêté Royal du 12 novembre 2012 relatif aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la directive 2009/65/CE, ayant siège Rue Montagne du Parc 3 - 1000 Bruxelles, se tiendra le mercredi 21 mai à 10:30 heures, Rue Montagne du Parc 3 - 1000 Bruxelles, afin de délibérer et de voter sur l'ordre du jour.

Ordre du jour:

Changement de la dénomination du fonds, et changement du Règlement de Gestion du fonds qui en découle.

Changement de la dénomination du fonds, et changement du Règlement de Gestion du fonds qui en découle

La société de gestion a pris connaissance des Orientations de l'ESMA sur les noms de fonds contenant des termes liés aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) ou à la durabilité (ESMA34-1592494965-657 du 21 août 2024).

En conséquence, et après consultation des différents intervenants et dans le meilleur intérêt des participants, la Société de gestion propose de modifier la dénomination du fonds en 'BNP PARIBAS B PENSION GROWTH.

La politique d'investissement ainsi que la politique globale de développement durable du fonds restent inchangées.

L'assemblée générale est aussi demandée d'approuver l'actualisation de la dénomination de la Société de gestion dans l'article 3 du Règlement de gestion. La nouvelle dénomination de la Société des gestion est « BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe, Belgian Branch ».



BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT

Proposition 1:

Approuver la modification de la dénomination du fonds commun de placement de « BNP PARIBAS B PENSION SUSTAINABLE GROWTH » en « BNP PARIBAS B PENSION GROWTH ».

Proposition 2:

Approuver la modification de l'entête, le préambule et de l'article 1 du Règlement de Gestion du fonds qui en découle, avec effet immédiat. La dénomination du fonds est modifiée en « BNP PARIBAS B PENSION GROWTH ».

Proposition 3:

Approuver l'actualisation de la dénomination de la Société de gestion dans l'article 3 du Règlement de gestion. La nouvelle dénomination de la Société de gestion est « BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe, Belgian Branch ».

Les participants qui souhaitent prendre part à l'assemblée sont tenus d'en informer par écrit le Conseil d'administration (par courrier à l'attention de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe, Belgian Branch, Fund Structuring, Rue Montagne du Parc 3 – 1000 Bruxelles) pour le 16 mai 2025 au plus tard, en précisant en outre le nombre de parts pour lesquelles ils entendent prendre part au vote et de se munir d'un document attestant du fait qu'ils sont propriétaires de ce nombre de parts (extrait de compte, ...). L'assemblée délibérera valablement quel que soit le nombre des parts présentes ou représentées. Chaque part dispose d'un droit de vote proportionnel à la partie du capital qu'elle représente.

Les derniers rapports annuels et semi-annuels du fonds BNP PARIBAS B PENSION SUSTAINABLE GROWTH sont disponibles gratuitement sur demande auprès de la Société de Gestion, ainsi que les documents d'informations clés pour l'investisseur. Les documents d'informations clés pour l'investisseur, le prospectus, rapport semestriel et rapport annuel en français et en néerlandais sont également disponibles sur le site internet www.bnpparibas-am.com ou auprès du prestataire de service financier à l'adresse suivante : BNP Paribas Fortis, Rue Montagne du Parc 3 – 1000 Bruxelles / www.bnpparibasfortis.be.

La société de gestion



BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT

OPC/compartiment/ISIN	BNP Paribas B Pension Sustainable Stability
Numéro d'entreprise	FCP → pas d'application
Adresse	Rue Montagne du Parc 3 - 1000 Bruxelles
Gestionnaire	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe, Belgian Branch
Type de communication	Convocation Assemblée Générale Extraordinaire carence et définitive (FCP)
Date de communication	22 avril 2025

BNP PARIBAS B PENSION SUSTAINABLE STABILITY

Fonds d'épargne-pension de droit belge -
Répondant aux conditions de la Directive 2009/65/CE
Rue Montagne du Parc 3 - 1000 Bruxelles

AVIS DE CONVOCATION D'UNE ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Sous réserve de l'approbation par la FSMA, une assemblée générale extraordinaire des participants du fonds commun de placement BNP PARIBAS B PENSION SUSTAINABLE STABILITY (« le fonds »), Fonds d'épargne-pension de droit belge soumise à la loi du 3 août 2012 relative aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la Directive 2009/65/CE et aux organismes de placement en créances et à l'Arrêté Royal du 12 novembre 2012 relatif aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la directive 2009/65/CE, ayant siège Rue Montagne du Parc 3 – 1000 Bruxelles, se tiendra le mercredi 21 mai à 10:15 heures, Rue Montagne du Parc 3 – 1000 Bruxelles, afin de délibérer et de voter sur l'ordre du jour.

Ordre du jour

Changement de la dénomination du fonds, et changement du Règlement de Gestion du fonds qui en découle.

Changement de la dénomination du fonds, et changement du Règlement de Gestion du fonds qui en découle.

La société de gestion a pris connaissance des Orientations de l'ESMA sur les noms de fonds contenant des termes liés aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) ou à la durabilité (ESMA34-1592494965-657 du 21 août 2024).

En conséquence, et après consultation des différents intervenants et dans le meilleur intérêt des participants, la Société de gestion propose de modifier la dénomination du fonds en 'BNP PARIBAS B PENSION STABILITY.

La politique d'investissement ainsi que la politique globale de développement durable du fonds restent inchangées.

L'assemblée générale est aussi demandée d'approuver l'actualisation de la dénomination de la Société de gestion dans l'article 3 du Règlement de gestion. La nouvelle dénomination de la Société des gestion est « BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe, Belgian Branch ».



BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT

Proposition 1

Approuver la modification de la dénomination du fonds commun de placement de « BNP PARIBAS B PENSION SUSTAINABLE STABILITY » en « BNP PARIBAS B PENSION STABILITY ».

Proposition 2

Approuver la modification de l'entête, le préambule et de l'article 1 du Règlement de Gestion du fonds qui en découle, avec effet immédiat. La dénomination du fonds est modifiée en « BNP PARIBAS B PENSION STABILITY ».

Proposition 3

Approuver l'actualisation de la dénomination de la Société de gestion dans l'article 3 du Règlement de gestion. La nouvelle dénomination de la Société de gestion est « BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe, Belgian Branch ».

Les participants qui souhaitent prendre part à l'assemblée sont tenus d'en informer par écrit le Conseil d'administration (par courrier à l'attention de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe, Belgian Branch, Fund Structuring, Rue Montagne du Parc 3 – 1000 Bruxelles) pour le 16 mai 2025 au plus tard, en précisant en outre le nombre de parts pour lesquelles ils entendent prendre part au vote et de se munir d'un document attestant du fait qu'ils sont propriétaires de ce nombre de parts (extrait de compte, ...). L'assemblée délibérera valablement quel que soit le nombre des parts présentes ou représentées. Chaque part dispose d'un droit de vote proportionnel à la partie du capital qu'elle représente.

Les derniers rapports annuels et semi-annuels du fonds BNP PARIBAS B PENSION SUSTAINABLE STABILITY sont disponibles gratuitement sur demande auprès de la Société de Gestion, ainsi que les documents d'informations clés pour l'investisseur. Les documents d'informations clés pour l'investisseur, le prospectus, rapport semestriel et rapport annuel en français et en néerlandais sont également disponibles sur le site internet www.bnpparibas-am.com ou auprès du prestataire de service financier à l'adresse suivante : BNP Paribas Fortis, Rue Montagne du Parc 3 – 1000 Bruxelles / www.bnpparibasfortis.be.

La société de gestion



BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT

OPC/compartiment/ISIN Crelan Pension Fund / Metropolitan-Rentastro
Numéro d'entreprise FCP → pas d'application
Adresse Rue Montagne du Parc 3 - 1000 Bruxelles
Gestionnaire BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe, Belgian Branch

Type de communication Annonce concernant constitution et modifications
Date de communication 22 avril 2025

CRELAN PENSION FUND METROPOLITAN-RENTASTRO

**Fonds d'épargne-pension de droit belge -
Répondant aux conditions de la Directive 2009/65/CE
Rue Montagne du Parc 3 - 1000 Bruxelles**

AVIS AUX PARTICIPANTS

Les participants des fonds communs de placement CRELAN PENSION-FUND et METROPOLITAN-RENTASTRO sont informés de la décision du Conseil d'administration, sous réserve de l'approbation par la FSMA, d'adapter la documentation légale du fonds dans le cadre de la mise en conformité avec les « *ESMA Guidelines on funds names using ESG or sustainability-related terms* », les dénominations des compartiments seront adaptées en conséquence.

Ces ajustements visent à garantir que les noms des compartiments reflètent fidèlement les caractéristiques environnementales, sociales ou de durabilité promue, conformément aux critères définis par l'ESMA.

La politique d'investissement ainsi que la politique globale de développement durable de ces compartiments restent inchangées.

Dénomination actuelle	Dénomination future (21 mai 2025)
CRELAN PENSION FUND	
SUSTAINABLE STABILITY	STABILITY
SUSTAINABLE BALANCED	BALANCED
SUSTAINABLE GROWTH	GROWTH
METROPOLITAN-RENTASTRO	
SUSTAINABLE STABILITY	STABILITY
SUSTAINABLE BALANCED	BALANCED
SUSTAINABLE GROWTH	GROWTH

Les modifications seront formalisées dans la documentation légale du fonds.

Ces ajustements n'altèrent pas les objectifs d'investissement des compartiments concernés, ni leur profil de risque/rendement.

Les modifications entreront en vigueur le 21 mai 2025.

Le prospectus « Mai 2025 » sera adapté en ce sens.

Il est rappelé que les participants peuvent sortir sans frais.

Vous pouvez obtenir gratuitement le prospectus, le document d'informations clés, le rapport semi-annuel et rapport annuel des fonds commun de placement BNP PARIBAS B PENSION SUSTAINABLE BALANCED, BNP PARIBAS B PENSION SUSTAINABLE GROWTH, BNP PARIBAS B PENSION SUSTAINABLE STABILITY, CRELAN PENSION FUND, et METROPOLITAN-RENTASTRO en français et en néerlandais, en consultant le site www.bnpparibas-am.be ou auprès du service financier à l'adresse suivante : BNP Paribas Fortis S.A., Montagne du Parc 3 - 1000 Bruxelles.

Le Conseil d'administration



BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT

OPC/compartiment/ISIN BNP PARIBAS B STRATEGY
Numéro d'entreprise 0452.181.039
Adresse Rue Montagne du Parc 3 - 1000 Bruxelles
Gestionnaire BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe, Belgian Branch

Type de communication Annonce concernant constitution et modifications
Date de communication 22 avril 2025

BNP PARIBAS B STRATEGY

SA - Sicav Publique de droit belge -
Répondant aux conditions de la Directive 2009/65/CE

Rue Montagne du Parc 3 - 1000 Bruxelles

RPM 0452.181.039

Tribunal d'Entreprises francophone de Bruxelles

AVIS AUX ACTIONNAIRES

Les actionnaires du fonds sont informés de la décision prise par le Conseil d'administration, sous réserve de l'approbation de la FSMA, d'adapter la documentation légale du fonds dans le cadre de la mise en conformité avec les « *ESMA Guidelines on funds names using ESG or sustainability-related terms* », les dénominations des compartiments seront adaptées en conséquence.

Ces ajustements visent à garantir que les noms des compartiments reflètent fidèlement les caractéristiques environnementales, sociales ou de durabilité promue, conformément aux critères définis par l'ESMA.

La politique d'investissement ainsi que la politique globale de développement durable de ces compartiments restent inchangées.

Dénomination actuelle	Dénomination future (21 mai 2025)
GLOBAL SUSTAINABLE NEUTRAL	GLOBAL NEUTRAL
GLOBAL SUSTAINABLE CONSERVATIVE	GLOBAL CONSERVATIVE
GLOBAL SUSTAINABLE DYNAMIC	GLOBAL DYNAMIC
GLOBAL SUSTAINABLE AGGRESSIVE	GLOBAL AGGRESSIVE
GLOBAL SUSTAINABLE DEFENSIVE	GLOBAL DEFENSIVE

Les modifications seront formalisées dans la documentation légale du fonds.

Ces ajustements n'altèrent pas les objectifs d'investissement des compartiments concernés, ni leur profil de risque/rendement.

Les modifications entreront en vigueur le 21 mai 2025.

Le prospectus « Mai 2025 » sera adapté en ce sens.

Il est rappelé que les actionnaires peuvent sortir sans frais.

Vous pouvez obtenir gratuitement le prospectus, le document d'informations clés, le rapport semestriel et rapport annuel de la Sicav BNP PARIBAS B STRATEGY, en français et en néerlandais, en consultant le site www.bnpparibas-am.be ou auprès du service financier à l'adresse suivante : BNP Paribas Fortis S.A., Rue Montagne du Parc 3 - 1000 Bruxelles.

Le Conseil d'administration



BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT

OPC/compartiment/ISIN BNPFF PRIVATE
Numéro d'entreprise 0678.978.818
Adresse Rue Montagne du Parc 3 - 1000 Bruxelles
Gestionnaire BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe, Belgian Branch

Type de communication Annonce concernant constitution et modifications
Date de communication 22 avril 2025

BNPFF PRIVATE

SA - Sicav Publique de droit belge -
Répondant aux conditions de la Directive 2009/65/CE

Rue Montagne du Parc 3 - 1000 Bruxelles

RPM 0678.978.818

Tribunal d'Entreprises francophone de Bruxelles

AVIS AUX ACTIONNAIRES DU FONDS

Les actionnaires des compartiments des gammes « SUSTAINABLE » (à l'exception du compartiment SUSTAINABLE AMBITION BALANCED) et « WEALTH SUSTAINABLE », et du compartiment « SUSTAINABLE EQUITY AND BOND YIELD » de la Sicav BNPFF PRIVATE, sont informés de la décision prise par le Conseil d'administration, sous réserve de l'approbation de la FSMA, d'adapter la documentation légale du fonds dans le cadre de la mise en conformité avec les « *ESMA Guidelines on funds names using ESG or sustainability-related terms* », les dénominations des compartiments seront adaptées en conséquence.

Ces ajustements visent à garantir que les noms des compartiments reflètent fidèlement les caractéristiques environnementales, sociales ou de durabilité promue, conformément aux critères définis par l'ESMA.

La politique d'investissement ainsi que la politique globale de développement durable de ces compartiments restent inchangées.

Dénomination actuelle	Dénomination future (21 mai 2025)
SUSTAINABLE DEFENSIVE	HARMONY DEFENSIVE
SUSTAINABLE BALANCED	HARMONY BALANCED
SUSTAINABLE DYNAMIC	HARMONY DYNAMIC
SUSTAINABLE GROWTH	HARMONY GROWTH
WEALTH SUSTAINABLE DEFENSIVE	WEALTH DEFENSIVE
WEALTH SUSTAINABLE BALANCED	WEALTH BALANCED
WEALTH SUSTAINABLE DYNAMIC	WEALTH DYNAMIC
WEALTH SUSTAINABLE GROWTH	WEALTH GROWTH
SUSTAINABLE EQUITY AND BOND YIELD	EQUITY AND BOND YIELD

Les modifications seront formalisées dans la documentation légale du fonds.

Ces ajustements n'altèrent pas les objectifs d'investissement des compartiments concernés, ni leur profil de risque/rendement.

Les modifications entreront en vigueur le 21 mai 2025.



BNP PARIBAS

ASSET MANAGEMENT

Le prospectus « Mai 2025 » sera adapté en ce sens.

Il est rappelé que les actionnaires peuvent sortir sans frais.

Vous pouvez obtenir gratuitement le prospectus, les documents d'informations clés, le rapport semestriel et rapport annuel de la Sicav BNPPF PRIVATE, en français et en néerlandais, en consultant le site www.bnpparibas-am.be ou auprès du service financier à l'adresse suivante : BNP Paribas Fortis S.A., Rue Montagne du Parc 3 - 1000 Bruxelles.

Le Conseil d'administration



BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT

OPC/compartiment/ISIN THEAM QUANT
Numéro d'entreprise R.C.S. Luxembourg B 183.490
Adresse 60, avenue J.F. Kennedy, L 1855 Luxembourg
Gestionnaire BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT

Type de communication Annonce concernant constitution et modifications
Date de communication 30 avril 2025

THEAM QUANT

Société d'Investissement à Capital Variable de droit luxembourgeois
Société Anonyme
60, avenue J.F. Kennedy, L 1855 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B 183.490

AVIS AUX ACTIONNAIRES

30 avril 2025

Madame, Monsieur,

Nous vous informons par la présente qu'un nouveau prospectus de la SICAV THEAM QUANT daté de mai 2025 entrera en vigueur le 21 mai 2025 (la « Date d'entrée en vigueur »).

Les principales modifications apportées au prospectus sont décrites ci-dessous.

Les termes commençant par une majuscule utilisés dans les présentes sans définition ont la signification qui leur est attribuée dans le dernier prospectus visé de la SICAV daté de février 2025.

1/ Modification de la Section spéciale relative au Compartiment THEAM QUANT – Equity iESG Eurozone Income Defensive

Les modifications sont apportées dans le cadre de la publication des Orientations de l'AEMF sur la dénomination des fonds utilisant des termes ESG ou liés à la durabilité¹ (les « Orientations de l'AEMF »). L'objectif des Orientations de l'AEMF est de spécifier de nouvelles exigences pour les produits dont les noms contiennent certains termes spécifiques liés aux critères ESG ou à la durabilité.

Compte tenu de la stratégie d'investissement financier mise en œuvre par votre Compartiment et de son univers d'investissement spécifique, la société de gestion a décidé de ne pas appliquer les nouvelles exigences des Orientations de l'AEMF au portefeuille de votre Compartiment.

À la Date d'entrée en vigueur du Prospectus, le Compartiment sera dénommé **THEAM QUANT- Eurozone Income Defensive**.

Ancienne dénomination du Compartiment	Nouvelle dénomination du Compartiment
THEAM QUANT – Equity iESG Eurozone Income Defensive	THEAM QUANT – Equity Eurozone Income Defensive.

Veuillez noter que les éléments contraignants de la stratégie d'investissement restent les suivants :

- L'indice de référence de la stratégie d'investissement du produit financier doit se conformer à la Politique CRE en excluant les entreprises impliquées dans des controverses en raison de mauvaises pratiques liées aux droits de l'homme et du travail, à l'environnement et à la corruption, ainsi que les émetteurs actifs dans des secteurs sensibles (tabac, charbon, armes controversées, amiante, etc.), car ces entreprises sont considérées comme enfreignant les normes internationales ou comme étant à l'origine de dommages inacceptables pour la société et/ou l'environnement.

¹ European Securities and Markets Authority (AEMF - Autorité européenne des marchés financiers)



De plus amples informations sur la Politique CRE, et notamment sur les critères relatifs aux exclusions sectorielles, sont disponibles sur le site Internet du gestionnaire d'investissement : Sustainability documents - BNPP AM Corporate English (bnpparibas-am.com).

- L'analyse ESG fondée sur la méthodologie ESG exclusive et/ou externe doit porter sur au moins 90 % des actifs sous-jacents de l'indice de référence de la stratégie d'investissement du produit financier.
- L'univers d'investissement de l'indice de référence de la stratégie d'investissement du produit financier devra être réduit d'un minimum de 20 % en raison de l'exclusion des titres dont le score ESG est faible et/ou d'exclusions sectorielles en vertu de la Politique CRE et/ou d'autres critères extrafinanciers.
- L'exposition économique de l'indice de référence du produit financier doit avoir un score ESG moyen pondéré supérieur au score ESG moyen pondéré de son univers d'investissement, comme défini dans le Prospectus.
- L'exposition économique de l'indice de référence du produit financier doit avoir une empreinte carbone moyenne pondérée inférieure à celle de son univers d'investissement.
- L'indice de référence du produit financier doit investir au moins 20 % de ses actifs dans des « investissements durables », tels que définis à l'article 2 (17) du Règlement SFDR, comme indiqué dans la rubrique sur l'allocation d'actifs ci-dessous. Les critères permettant de qualifier un investissement comme un « investissement durable » sont indiqués dans la question ci-dessus « Quels sont les objectifs des investissements durables que le produit financier entend notamment poursuivre et les investissements durables contribuent-ils à ces objectifs ? », et les seuils quantitatifs et qualitatifs sont précisés dans le corps du Prospectus.

Il n'existe aucune garantie que des filtres ou des critères extrafinanciers soient appliqués à tout moment. Par exemple, s'il est constaté, entre deux remaniements de la stratégie, qu'une entreprise ne satisfait plus à un critère ESG, elle pourrait n'être exclue que lors du remaniement suivant, selon les règles de l'administrateur de l'indice de référence.

Ces modifications n'entraînent pas de changement du niveau des commissions maximales ni du profil de risque. Elles n'impliqueront pas non plus de rééquilibrage du portefeuille. Si, en tant qu'Actionnaire du Compartiment susmentionné, vous n'approuvez pas ce changement, vous pourrez demander le rachat de vos Actions gratuitement (sauf taxes éventuelles) pendant une période d'un mois à compter de la publication de cet avis. Les rachats effectués pendant la Période de préavis de rachat seront soumis aux dispositions du prospectus, mais aucuns frais ou commission de rachat ne seront facturés aux Actionnaires.

2/ Modification de la Section générale

Politique en matière de Crédits carbone volontaires

La politique en matière de Crédits carbone volontaires détaillée dans le prospectus a été révisée. La politique reflète le fait que la Société de gestion peut désormais décider de recourir aux crédits carbone uniquement au niveau de certaines Classes d'actions (les Classes d'actions Crédit carbone) et non plus au niveau du Compartiment. Dans ce contexte, et pour les Classes d'actions identifiées, la Société de gestion allouera périodiquement une partie des commissions de gestion qu'elle perçoit pour acheter et retirer des crédits carbone, et un intermédiaire effectuera l'achat et le retrait auprès du registre central.

Par exemple, la Société de gestion calcule le montant des VER (Réductions vérifiées d'émission) à acheter et à retirer pour la Classe d'actions concernée. Ce montant est uniquement et partiellement lié aux émissions de carbone des Compartiments et est déterminé par les paramètres suivants :

- (i) Actifs sous gestion de la Catégorie d'actions sur un an
- (ii) Empreinte carbone des Actifs sous-jacents (périmètres 1 et 2) déterminée régulièrement en utilisant la composition du portefeuille sous-jacent du Compartiment et la méthodologie de la valeur d'entreprise (c'est-à-dire la somme de sa dette et de la capitalisation boursière de chaque titre)

(iii) Coût des allocations, y compris le prix du certificat VER et le coût du service de crédit carbone intermédiaire associé.

Cette modification s'appliquera à compter de la Date d'entrée en vigueur du Prospectus.

3/ Modification des Sections spéciales relatives aux Compartiments THEAM QUANT – World Climate Carbon Offset Plan, THEAM QUANT – Bond Europe Climate Carbon Offset plan

Les objectifs et les stratégies d'investissement des Compartiments ont été examinés afin de refléter le fait que la Société de gestion recourra désormais au crédit carbone au niveau des Classes d'actions et non plus au niveau des Compartiments.

Nous attirons l'attention des investisseurs sur le fait que le mécanisme fixant le niveau d'allocation de crédit carbone à une Classe d'actions donnée a été retiré de la politique d'investissement du Compartiment et sera uniquement mis en œuvre au niveau de la Classe d'actions. Ainsi, cette allocation de crédit carbone n'est que partiellement liée à l'empreinte carbone estimée du portefeuille sous-jacent du Compartiment.

Conformément à ces nouvelles modifications mises en œuvre, la dénomination des compartiments sera modifiée comme suit :

Ancienne dénomination des Compartiments	Nouvelle dénomination des Compartiments
THEAM QUANT – World Climate Carbon Offset Plan	THEAM QUANT – Equity World Climate Care
THEAM QUANT – Bond Europe Climate Carbon Offset plan	THEAM QUANT – Bond Europe Climate Care

Ces modifications n'entraînent pas de changement du profil de risque. Elles n'impliqueront pas non plus de rééquilibrage du portefeuille. Il convient de noter que le niveau maximum de commissions diminuera en raison de commissions maximales plus faibles liées à l'utilisation du crédit carbone. Si, en tant qu'Actionnaire des Compartiments susmentionnés, vous n'approuvez pas ce changement applicable à compter de la Date d'entrée en vigueur du Prospectus, vous pourrez demander le rachat de vos Actions gratuitement (sauf taxes éventuelles) pendant une période d'un mois à compter de la publication de cet avis. Les rachats effectués pendant la Période de préavis de rachat seront soumis aux dispositions du prospectus, mais aucuns frais ou commission de rachat ne seront facturés aux Actionnaires.

4/ Modification de la Section spéciale relative au Compartiment THEAM QUANT – Equity Europe Climate Care

Il a également été décidé par la Société de gestion de modifier la dénomination du Compartiment à compter de l'entrée en vigueur du prospectus.

Ancienne dénomination du Compartiment	Nouvelle dénomination du Compartiment
THEAM QUANT – Equity Europe Climate Care	THEAM QUANT – Equity Europe Climate Care PAB

Cette modification mineure s'appliquera à la Date d'entrée en vigueur du Prospectus.

5/ Modification de la Section Spéciale relative au Compartiment THEAM Quant – Europe Target Premium

La méthode de calcul de l'exposition globale du Compartiment a été revue.

Le Compartiment utilisera l'approche de la VaR absolue pour surveiller son exposition globale. La VaR du portefeuille du Compartiment, calculée sur la base d'un intervalle de confiance de 99 % et d'une période de détention de 20 Jours ouvrables, n'excédera pas 20 % de la Valeur nette d'inventaire du Compartiment.

Pour de plus amples informations, les investisseurs sont invités à lire attentivement le prospectus révisé de SICAV THEAM Quant.

Cette modification mineure s'appliquera à la Date d'entrée en vigueur du Prospectus.

6/ Modification du profil au paragraphe investisseur type pour les Sections spéciales suivantes

Compartiments	Profil de l'investisseur type
THEAM QUANT – Equity Europe Guru	Le Compartiment convient aux investisseurs qui ont un horizon d'investissement de 5 ans.
THEAM QUANT – Healthy Living Opportunities	Le Compartiment convient aux investisseurs qui ont un horizon d'investissement de 5 ans.

Cette modification mineure s'appliquera à la Date d'entrée en vigueur du Prospectus.

7/ Modification du Compartiment THEAM QUANT – Cross Asset High Focus

Les Actifs de financement du Compartiment THEAM Quant – Cross Asset High Focus intègrent des critères ESG à l'univers d'investissement, à savoir les principaux titres et les zones géographiques pertinentes développées au niveau mondial, suivant (i) une approche « Best-in-universe » consistant à exclure des titres qui ne répondent pas aux exigences minimales définies dans la stratégie « Exclusion par le Score ESG » pour conduire à une stratégie de Sélectivité qui exclut au moins 20 % de l'univers d'investissement ou (ii) une approche d'amélioration du Score ESG qui consiste à viser un meilleur score ESG pour le portefeuille d'Actifs de financement par rapport à l'univers d'investissement.

Afin que ne subsiste aucune ambiguïté, il est rappelé aux investisseurs que le Compartiment ne promeut pas de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance ou ne vise pas à réaliser des investissements durables au sens des Articles 8 et 9 du SFDR.

Cette modification mineure s'appliquera à la Date d'entrée en vigueur du Prospectus.

8/ Ajustements rédactionnels

Veuillez noter que les informations contenues dans le présent avis ne constituent pas une description exhaustive des modifications apportées au prospectus. Certaines modifications descriptives supplémentaires, en particulier des modifications relatives à certaines caractéristiques extra-financières, ont été apportées afin de préciser et d'améliorer la formulation générale du Prospectus, sans que cela n'entraîne de conséquences financières importantes sur votre investissement.

Nous vous invitons à lire attentivement le prospectus révisé de la SICAV THEAM Quant. Tous les détails des modifications sont définis dans la Section générale et dans chaque Section spéciale concernée.

Le prospectus et chaque document d'information clé sont disponibles sur simple demande écrite, soit auprès de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe – CIB STRATEGIES SALES SUPPORT, TSA 47000, 75318 PARIS Cedex 09, soit auprès du siège social de la SICAV THEAM Quant, 60, avenue J.F. Kennedy, L 1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ainsi que sur le site Web www.bnpparibas-am.com. Nous attirons votre attention sur la nécessité et l'importance de lire tous ces documents.

N'hésitez pas à contacter votre conseiller pour obtenir de plus amples informations.

Meilleures salutations,

Le prospectus complet et les documents d'informations clés en vigueur, ainsi que les derniers rapports périodiques, en français et en néerlandais, seront disponibles gratuitement auprès des distributeurs du fonds, auprès de la société de gestion, ainsi que sur le site internet www.bnpparibas-am.be.

La valeur nette d'inventaire est publiée dans le Beama ainsi que sur le site internet www.bnpparibas-am.be.

Les documents d'informations clés doivent être lus avant de prendre la décision d'investir.

THEAM QUANT

OPC/compartiment/ISIN	Nagelmackers
Numéro d'entreprise	0449.575.796
Adresse	Avenue du Port 86C b320, 1000 Bruxelles
Gestionnaire	BANQUE NAGELMACKERS SA
Type de communication	Avis concernant la dissolution d'OPC ou du compartiment (SICAV)
Date de communication	23/04/2025

NAGELMACKERS
Société d'investissement à capital variable (Sicav) publique de droit belge
OPC ayant opté pour des placements conformes aux conditions de la Directive 2009/65/EG
Société anonyme
Avenue du Port, 86C, b320, 1000 Bruxelles
R.P.M. Bruxelles – N° d'entreprise: 0449.575.796

Bruxelles, le 23 avril 2025

AVIS AUX ACTIONNAIRES
LIQUIDATION DU COMPARTIMENT NAGELMACKERS CHINA NEW ECONOMY FUND

Conformément à la décision prise lors de l'assemblée générale extraordinaire du 14 mars 2025, les actionnaires du compartiment NAGELMACKERS CHINA NEW ECONOMY FUND sont informés qu'au 15/04/2025 (date VNI) la valeur de liquidation est de :

- 75,62 € par action de capitalisation Classe de base ISIN : BE6325809513
- 9.688,84 € par action de capitalisation N ISIN : BE6325812541
- 76,13 € par action de distribution Classe de base ISIN : BE6325813556
- 761,88 € par action de distribution P ISIN : BE6325815577

Cette valeur liquidative par action sera versée par le service financier Banque CACEIS, Succursale belge (Avenue du Port 86C b320, 1000 Bruxelles) avec pour date de valeur le troisième jour ouvrable bancaire suivant le premier jour ouvrable bancaire après la publication du présent avis.

Si la valeur liquidative définitivement déterminée à l'issue de la liquidation diffère de la valeur liquidative indiquée dans le présent avis, les conditions de paiement de la différence seront publiées dans un communiqué de presse supplémentaire.

Pendant une période d'un mois à compter du 29/04/2025, à savoir la date de paiement de la valeur liquidative des actions, les actionnaires du compartiment concerné se verront offrir la possibilité de souscrire des actions des autres compartiments de la SICAV sans frais à l'exception de toute(s) taxe(s), à concurrence de la valeur liquidative totale de leurs actions, augmentée ou non d'un solde, en contactant le service financier Banque CACEIS, succursale belge (Avenue du Port 86C, boîte 320, 1000 Bruxelles, registrar.be@caceis.com).

Le rapport du Conseil d'administration, l'état de l'actif et du passif, le rapport du commissaire, les comptes annuels et d'autres informations complémentaires peuvent être obtenus gratuitement sur demande au siège social de la SICAV ou auprès de la Banque CACEIS, succursale belge, en charge du service financier. La demande doit être adressée à l'adresse e-mail suivant : legal.be@caceis.com.

La clôture de la liquidation sera inscrite à l'ordre du jour d'une Assemblée générale qui décidera également de la décharge accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes.

Le rapport annuel, le prospectus et les documents d'information clés sont disponibles gratuitement en néerlandais au siège social de la SICAV, auprès de la Banque CACEIS, Succursale belge, qui est responsable du service financier (legal.be@caceis.com) ou sur le site Web suivant : www.nagelmackers.be

Enfin, nous vous informons que la valeur nette d'inventaire est publiée dans les journaux nationaux « De Tijd » et « L'Écho » ainsi que sur le site internet de la BEAMA.

Le conseil d'administration

OPC/compartiment/ISIN *SICAV DE DROIT BELGE*
BELFIUS WEALTH
Numéro d'entreprise 0746.784.885
Adresse Place Charles Rogier 11, 1210 Bruxelles
Gestionnaire Belfius Asset Management

Type de communication Convocation Assemblée Générale Extraordinaire carence et définitive (SICAV)
Date de communication 2025-04-22

SICAV DE DROIT BELGE

BELFIUS WEALTH, Place Charles Rogier 11, 1210 Bruxelles – OPCVM - Numéro d'entreprise : 0746.784.885

Compartiment

JP Morgan A.M. Convictions

AVIS AUX ACTIONNAIRES

Les investisseurs du compartiment JP Morgan A.M. Convictions (ci- après dénommés le 'Compartiment') de la société d'investissement publique à capital variable de droit belge Belfius Wealth ayant opté pour des placements qui répondent aux conditions de la Directive 2009/65/CE (ci-après dénommée la 'Société') sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) de qui se tiendra au siège du Compartiment à Place Charles Rogier 11, 1210 Bruxelles le 07/05/2025 à 10h afin de délibérer et de statuer sur les points mentionnés à l'ordre du jour.

Les modifications sont proposées sous réserve de l'approbation de la FSMA.

ORDRE DU JOUR

1. Rapports: prise de connaissance et examen des documents ci-après :

- Du rapport de l'organe d'administration établi conformément à l'article 2:71, §2, al. 1 du Codes des Sociétés et des Associations (CSA) justifiant la proposition de dissolution. A ce rapport est joint un état résumant la situation active et passive du compartiment, clôturé à une date ne remontant pas à plus de trois mois avant l'AGE.
- Du rapport du commissaire concernant le rapport de l'organe d'administration et établi conformément à l'article 2:71, §2, al. 3 du CSA.

Ces documents peuvent être obtenus gratuitement par les investisseurs au siège de la Société et auprès du prestataire de services financiers du Compartiment, Place Charles Rogier 11, 1210 Bruxelles.

2. Dissolution et mise en liquidation du Compartiment

L'opération s'inscrit dans une optique de revue stratégique de la gamme de fonds de Belfius et de rationalisation de la gamme des produits offerts aux investisseurs. Par ailleurs, la viabilité à long terme du Compartiment à liquider est compromise par le fait que les actifs du Compartiment présentent structurellement une performance/rentabilité faible depuis sa création, résultant en un manque d'intérêt de la part des investisseurs. Le Compartiment n'a jamais atteint ses objectifs de croissance

en termes d'actifs sous gestion. La proposition de dissolution et de mise en liquidation du Compartiment est motivée par le fait que la taille des actifs sous gestion de ce dernier ne permettra plus d'assurer que le Compartiment soit exploité et géré de manière économiquement efficace, dans le meilleur intérêt de tous les actionnaires.

Le Conseil propose à l'Assemblée Générale Extraordinaire du Compartiment de procéder à la dissolution anticipée du Compartiment et à sa mise en liquidation conformément à l'article 2:71 §2 du Code des Sociétés et des Associations, après avoir payé les dettes et recouvré les créances, et/ou après avoir provisionné les dettes restant à payer.

Le Conseil propose à l'Assemblée Générale Extraordinaire du Compartiment d'offrir aux actionnaires du Compartiment, pendant un mois à compter de la mise en paiement de la valeur de liquidation des actions, la possibilité de souscrire à des actions de l'organisme de placement collectif Belfius Wealth BlackRock Convictions sans frais, sauf taxes éventuelles.

De la publication de la convocation jusqu'à l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires appelée à se prononcer sur la dissolution du Compartiment, la détermination de la valeur nette d'inventaire, ainsi que l'exécution des demandes de changement de compartiment et d'émission et de rachat des actions du Compartiment, sont suspendues, conformément à l'article 196, 4° de l'Arrêté Royal du 12 novembre 2012 relatif aux organismes de placement collectif répondant aux conditions de la Directive 2009/65/CE (ci-après l'" Arrêté Royal du 12 novembre 2012 ").

Les coûts de liquidation du Compartiment seront pris en charge par Belfius AM. Par conséquent, il n'y a pas de provisions enregistrées dans les comptes.

Proposition 1: approbation de la dissolution et de la mise en liquidation du Compartiment.

3. Nomination d'un liquidateur

Proposition 2: nomination de Maud Reinalter au titre de liquidateur.

4. Détermination des pouvoirs et de la rémunération du liquidateur

Proposition 3: octroi, au liquidateur, des pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 2:87 et suivants du Code des Sociétés et des Associations. Le mandat du liquidateur désigné est exercé à titre gratuit.

Les décisions seront prises conformément à la réglementation en vigueur et aux statuts.

Les investisseurs qui souhaitent participer à l'AGE et prendre part aux votes sont priés de se conformer aux statuts. Les investisseurs qui ne peuvent être présents ont la possibilité d'exprimer leur vote par procuration. Pour ce faire, les investisseurs sont priés de remplir et signer le formulaire de procuration ci-annexé et le renvoyer par courrier électronique à l'adresse suivante : corporateoffice@belfiusam.be, de manière à ce qu'il arrive au plus tard le 30/04/2025.

Le conseil d'administration

FORMULAIRE DE PROCURATION

BELFIUS WEALTH, Place Charles Rogier 11, 1210 Bruxelles – OPCVM - Numéro d'entreprise : 0746.784.885

Devant parvenir à Belfius AM (corporateoffice@belfiusam.be) le 30/04/2025 au plus tard

Le/la soussigné(e)

Dans le cas d'une personne morale, ici valablement représentée par :

.....

Propriétaire des actions/parts suivantes :

Compartiment	Classe	Part	Code ISIN	# Parts
Belfius Wealth JP Morgan A.M. Convictions	C	CAP	BE6314489806	
Belfius Wealth JP Morgan A.M. Convictions	C	DIS	BE6314490812	
Belfius Wealth JP Morgan A.M. Convictions	P	CAP	BE6314491828	
Belfius Wealth JP Morgan A.M Convictions	P	DIS	BE6314492834	
Belfius Wealth JP Morgan A.M. Convictions	V	CAP	BE6314493840	
Belfius Wealth JP Morgan A.M Convictions	V	DIS	BE6314494855	
Belfius Wealth JP Morgan A.M. Convictions	W	CAP	BE6314495860	
Belfius Wealth JP Morgan A.M. Convictions	W	DIS	BE6314496876	

Vu la convocation à l'Assemblée dont le/la soussigné(e) est actionnaire et qui se tiendra le 07/05/2025 à 10h, place Charles Rogier 11, 1210 Bruxelles

Et ce afin de délibérer et de statuer sur les points mentionnés à son ordre du jour:

ORDRE DU JOUR

1. Rapports: prise de connaissance et examen des documents ci-après

- Du rapport de l'organe d'administration établi conformément à l'article 2:71, §2, al. 1 du Codes des Sociétés et des Associations (CSA) justifiant la proposition de dissolution. A ce rapport est joint un état résumant la situation active et passive du compartiment, clôturé à une date ne remontant pas à plus de trois mois avant l'AGE.
- Du rapport du commissaire concernant le rapport de l'organe d'administration et établi conformément à l'article 2:71, §2, al. 3 du CSA.

Ces documents peuvent être obtenus gratuitement par les investisseurs au siège de la Société et auprès du prestataire de services financiers du Compartiment, Place Charles Rogier 11, 1210 Bruxelles.

2. Dissolution et mise en liquidation du Compartiment

L'opération s'inscrit dans une optique de revue stratégique de la gamme de fonds de Belfius et de rationalisation de la gamme des produits offerts aux investisseurs. Par ailleurs, la viabilité à long terme du Compartiment à liquider est compromise par le fait que les actifs du Compartiment présentent structurellement une performance/rentabilité faible depuis sa création, résultant en un manque d'intérêt de la part des investisseurs. Le Compartiment n'a jamais atteint ses objectifs de croissance en termes d'actifs sous gestion. La proposition de dissolution et de mise en liquidation du Compartiment est motivée par le fait que la taille des actifs sous gestion de ce dernier ne permettra plus d'assurer que le Compartiment soit exploité et géré de manière économiquement efficace, dans le meilleur intérêt de tous les actionnaires.

Le Conseil propose à l'Assemblée Générale Extraordinaire du Compartiment de procéder à la dissolution anticipée du Compartiment et à sa mise en liquidation conformément à l'article 2:71 §2 du Code des Sociétés et des Associations, après avoir payé les dettes et recouvré les créances, et/ou après avoir provisionné les dettes restant à payer.

Le Conseil propose à l'Assemblée Générale Extraordinaire du Compartiment d'offrir aux actionnaires du Compartiment, pendant un mois à compter de la mise en paiement de la valeur de liquidation des actions, la possibilité de souscrire à des actions de l'organisme de placement collectif Belfius Wealth BlackRock Convictions sans frais, sauf taxes éventuelles.

De la publication de la convocation jusqu'à l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires appelée à se prononcer sur la dissolution du Compartiment, la détermination de la valeur nette d'inventaire, ainsi que l'exécution des demandes de changement de compartiment et d'émission et de rachat des actions du Compartiment, seront suspendues, conformément à l'article 196, 4° de l'Arrêté Royal du 12 novembre 2012 relatif aux organismes de placement collectif répondant aux conditions de la Directive 2009/65/CE (ci-après l'"Arrêté Royal du 12 novembre 2012").

Les coûts de liquidation du Compartiment seront pris en charge par Belfius AM. Par conséquent, il n'y a pas de provisions enregistrées dans les comptes.

Proposition 1: approbation de la dissolution et de la mise en liquidation du Compartiment.

3. Nomination d'un liquidateur

Proposition 2: nomination de Maud Reinalter au titre de liquidateur.

4. Détermination des pouvoirs et de la rémunération du liquidateur

Proposition 3: octroi, au liquidateur, des pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 2:87 et suivants du Code des Sociétés et des Associations. Le mandat du liquidateur désigné est exercé à titre gratuit.

Constitue pour mandataire spécial avec faculté de substitution:

Le président de l'assemblée

à l'effet de le/la représenter à l'Assemblée Extraordinaire ci-dessus détaillée dont le/la soussigné(e) est actionnaire, prendre part à toutes les délibérations et tous votes, et voter conformément aux instructions reprises ci-dessous, sous le titre VOTE, ainsi que signer tous actes, pièces, procès-verbaux, listes de présence, et, en général, faire le nécessaire. A défaut

d'instructions claires se rapportant à l'exercice du droit de vote, le mandataire ainsi désigné approuvera tous les points précités.

ET/OU

à défaut de la désignation d'un mandataire ou en son absence, donne procuration à un membre du Conseil d'Administration de la sicavconcerné par l'opération avec faculté de substitution,

.....

(le nom peut être laissé en blanc)

à l'effet de le/la représenter à l'Assemblée Extraordinaire ci-dessus détaillée dont le/la soussigné(e) est actionnaire, prendre part à toutes les délibérations et tous votes, et voter conformément aux instructions reprises ci-dessous, sous le titre VOTE, ainsi que signer tous actes, pièces, procès-verbaux, listes de présence, et, en général, faire le nécessaire. A défaut d'instructions claires se rapportant à l'exercice du droit de vote, le mandataire ainsi désigné approuvera tous les points précités.

VOTE

Soit

Approbation globale de tous les points à l'ordre du jour : OUI NON ABSTENTION

Soit

Approbation de la proposition 1. OUI NON ABSTENTION

Approbation de la proposition 2. OUI NON ABSTENTION

Approbation de la proposition 3. OUI NON ABSTENTION

La présente procuration vaut également pour toute autre Assemblée qui serait convoquée avec le même ordre du jour.

Fait à, le2025.

Signature:

Faire précéder la signature de la mention manuscrite "Bon pour pouvoir".

OPC/compartiment/ISIN *SICAV DE DROIT BELGE*
BELFIUS WEALTH
Numéro d'entreprise 0746.784.885
Adresse Place Charles Rogier 11, 1210 Bruxelles
Gestionnaire Belfius Asset Management

Type de communication Convocation Assemblée Générale Extraordinaire carence et définitive (SICAV)
Date de communication 2025-05-12

SICAV DE DROIT BELGE

BELFIUS WEALTH, Place Charles Rogier 11, 1210 Bruxelles – OPCVM - Numéro d'entreprise : 0746.784.885

Compartiment

JP Morgan A.M. Convictions

AVIS AUX ACTIONNAIRES

Les investisseurs du compartiment JP Morgan A.M. Convictions (ci- après dénommés le 'Compartiment') de la société d'investissement publique à capital variable de droit belge Belfius Wealth ayant opté pour des placements qui répondent aux conditions de la Directive 2009/65/CE (ci-après dénommée la 'Société') sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) de qui se tiendra au siège du Compartiment à Place Charles Rogier 11, 1210 Bruxelles le 27/05/2025 à 10h afin de délibérer et de statuer sur les points mentionnés à l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. Rapports: prise de connaissance et examen des documents ci-après :

- Du rapport de l'organe d'administration établi conformément à l'article 2:71, §2, al. 1 du Codes des Sociétés et des Associations (CSA) justifiant la proposition de dissolution. A ce rapport est joint un état résumant la situation active et passive du compartiment, clôturé à une date ne remontant pas à plus de trois mois avant l'AGE.
- Du rapport du commissaire concernant le rapport de l'organe d'administration et établi conformément à l'article 2:71, §2, al. 3 du CSA.

Ces documents peuvent être obtenus gratuitement par les investisseurs au siège de la Société et auprès du prestataire de services financiers du Compartiment, Place Charles Rogier 11, 1210 Bruxelles.

2. Dissolution et mise en liquidation du Compartiment

L'opération s'inscrit dans une optique de revue stratégique de la gamme de fonds de Belfius et de rationalisation de la gamme des produits offerts aux investisseurs. Par ailleurs, la viabilité à long terme du Compartiment à liquider est compromise par le fait que les actifs du Compartiment présentent structurellement une performance/rentabilité faible depuis sa création, résultant en un manque d'intérêt de la part des investisseurs. Le Compartiment n'a jamais atteint ses objectifs de croissance en termes d'actifs sous gestion. La proposition de dissolution et de mise en liquidation du Compartiment est motivée par le

fait que la taille des actifs sous gestion de ce dernier ne permettra plus d'assurer que le Compartiments soit exploité et géré de manière économiquement efficace, dans le meilleur intérêt de tous les actionnaires.

Le Conseil propose à l'Assemblée Générale Extraordinaire du Compartiment de procéder à la dissolution anticipée du Compartiment et à sa mise en liquidation conformément à l'article 2:71 §2 du Code des Sociétés et des Associations, après avoir payé les dettes et recouvré les créances, et/ou après avoir provisionné les dettes restant à payer.

Le Conseil propose à l'Assemblée Générale Extraordinaire du Compartiment d'offrir aux actionnaires du Compartiment, pendant un mois à compter de la mise en paiement de la valeur de liquidation des actions, la possibilité de souscrire à des actions de l'organisme de placement collectif Belfius Wealth BlackRock Convictions sans frais, sauf taxes éventuelles.

De la publication de la convocation jusqu'à l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires appelée à se prononcer sur la dissolution du Compartiment, la détermination de la valeur nette d'inventaire, ainsi que l'exécution des demandes de changement de compartiment et d'émission et de rachat des actions du Compartiment, sont suspendues, conformément à l'article 196, 4° de l'Arrêté Royal du 12 novembre 2012 relatif aux organismes de placement collectif répondant aux conditions de la Directive 2009/65/CE (ci-après l'" Arrêté Royal du 12 novembre 2012 ").

Les coûts de liquidation du Compartiment seront pris en charge par Belfius AM. Par conséquent, il n'y a pas de provisions enregistrées dans les comptes.

Proposition 1: approbation de la dissolution et de la mise en liquidation du Compartiment.

3. Nomination d'un liquidateur

Proposition 2: nomination de Maud Reinalter au titre de liquidateur.

4. Détermination des pouvoirs et de la rémunération du liquidateur

Proposition 3: octroi, au liquidateur, des pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 2:87 et suivants du Code des Sociétés et des Associations. Le mandat du liquidateur désigné est exercé à titre gratuit.

Les décisions seront prises conformément à la réglementation en vigueur et aux statuts.

Les investisseurs qui souhaitent participer à l'AGE et prendre part aux votes sont priés de se conformer aux statuts. Les investisseurs qui ne peuvent être présents ont la possibilité d'exprimer leur vote par procuration. Pour ce faire, les investisseurs sont priés de remplir et signer le formulaire de procuration ci-annexé et le renvoyer par courrier électronique à l'adresse suivante : corporateoffice@belfiusam.be, de manière à ce qu'il arrive au plus tard le 20/05/2025.

Le conseil d'administration

FORMULAIRE DE PROCURATION

BELFIUS WEALTH, Place Charles Rogier 11, 1210 Bruxelles – OPCVM - Numéro d’entreprise : 0746.784.885

Devant parvenir à Belfius AM (corporateoffice@belfiusam.be) le 20/05/2025 au plus tard

Le/la soussigné(e)

Dans le cas d’une personne morale, ici valablement représentée par :

.....

Propriétaire des actions/parts suivantes :

Compartiment	Classe	Part	Code ISIN	# Parts
Belfius Wealth JP Morgan A.M. Convictions	C	CAP	BE6314489806	
Belfius Wealth JP Morgan A.M. Convictions	C	DIS	BE6314490812	
Belfius Wealth JP Morgan A.M. Convictions	P	CAP	BE6314491828	
Belfius Wealth JP Morgan A.M Convictions	P	DIS	BE6314492834	
Belfius Wealth JP Morgan A.M. Convictions	V	CAP	BE6314493840	
Belfius Wealth JP Morgan A.M Convictions	V	DIS	BE6314494855	
Belfius Wealth JP Morgan A.M. Convictions	W	CAP	BE6314495860	
Belfius Wealth JP Morgan A.M. Convictions	W	DIS	BE6314496876	

Vu la convocation à l’Assemblée dont le/la soussigné(e) est actionnaire et qui se tiendra le 27/05/2025 à 10h, place Charles Rogier 11, 1210 Bruxelles

Et ce afin de délibérer et de statuer sur les points mentionnés à son ordre du jour:

ORDRE DU JOUR

1. Rapports: prise de connaissance et examen des documents ci-après

- Du rapport de l’organe d’administration établi conformément à l’article 2:71, §2, al. 1 du Codes des Sociétés et des Associations (CSA) justifiant la proposition de dissolution. A ce rapport est joint un état résumant la situation active et passive du compartiment, clôturé à une date ne remontant pas à plus de trois mois avant l’AGE.
- Du rapport du commissaire concernant le rapport de l’organe d’administration et établi conformément à l’article 2:71, §2, al. 3 du CSA.

Ces documents peuvent être obtenus gratuitement par les investisseurs au siège de la Société et auprès du prestataire de services financiers du Compartiment, Place Charles Rogier 11, 1210 Bruxelles.

2. Dissolution et mise en liquidation du Compartiment

L'opération s'inscrit dans une optique de revue stratégique de la gamme de fonds de Belfius et de rationalisation de la gamme des produits offerts aux investisseurs. Par ailleurs, la viabilité à long terme du Compartiment à liquider est compromise par le fait que les actifs du Compartiment présentent structurellement une performance/rentabilité faible depuis sa création, résultant en un manque d'intérêt de la part des investisseurs. Le Compartiment n'a jamais atteint ses objectifs de croissance en termes d'actifs sous gestion. La proposition de dissolution et de mise en liquidation du Compartiment est motivée par le fait que la taille des actifs sous gestion de ce dernier ne permettra plus d'assurer que le Compartiment soit exploité et géré de manière économiquement efficace, dans le meilleur intérêt de tous les actionnaires.

Le Conseil propose à l'Assemblée Générale Extraordinaire du Compartiment de procéder à la dissolution anticipée du Compartiment et à sa mise en liquidation conformément à l'article 2:71 §2 du Code des Sociétés et des Associations, après avoir payé les dettes et recouvré les créances, et/ou après avoir provisionné les dettes restant à payer.

Le Conseil propose à l'Assemblée Générale Extraordinaire du Compartiment d'offrir aux actionnaires du Compartiment, pendant un mois à compter de la mise en paiement de la valeur de liquidation des actions, la possibilité de souscrire à des actions de l'organisme de placement collectif Belfius Wealth BlackRock Convictions sans frais, sauf taxes éventuelles.

De la publication de la convocation jusqu'à l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires appelée à se prononcer sur la dissolution du Compartiment, la détermination de la valeur nette d'inventaire, ainsi que l'exécution des demandes de changement de compartiment et d'émission et de rachat des actions du Compartiment, seront suspendues, conformément à l'article 196, 4° de l'Arrêté Royal du 12 novembre 2012 relatif aux organismes de placement collectif répondant aux conditions de la Directive 2009/65/CE (ci-après l'"Arrêté Royal du 12 novembre 2012").

Les coûts de liquidation du Compartiment seront pris en charge par Belfius AM. Par conséquent, il n'y a pas de provisions enregistrées dans les comptes.

Proposition 1: approbation de la dissolution et de la mise en liquidation du Compartiment.

3. Nomination d'un liquidateur

Proposition 2: nomination de Maud Reinalter au titre de liquidateur.

4. Détermination des pouvoirs et de la rémunération du liquidateur

Proposition 3: octroi, au liquidateur, des pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 2:87 et suivants du Code des Sociétés et des Associations. Le mandat du liquidateur désigné est exercé à titre gratuit.

Constitue pour mandataire spécial avec faculté de substitution:

Le président de l'assemblée

à l'effet de le/la représenter à l'Assemblée Extraordinaire ci-dessus détaillée dont le/la soussigné(e) est actionnaire, prendre part à toutes les délibérations et tous votes, et voter conformément aux instructions reprises ci-dessous, sous le titre VOTE, ainsi que signer tous actes, pièces, procès-verbaux, listes de présence, et, en général, faire le nécessaire. A défaut

d'instructions claires se rapportant à l'exercice du droit de vote, le mandataire ainsi désigné approuvera tous les points précités.

ET/OU

à défaut de la désignation d'un mandataire ou en son absence, donne procuration à un membre du Conseil d'Administration de la sicavconcerné par l'opération avec faculté de substitution,

.....

(le nom peut être laissé en blanc)

à l'effet de le/la représenter à l'Assemblée Extraordinaire ci-dessus détaillée dont le/la soussigné(e) est actionnaire, prendre part à toutes les délibérations et tous votes, et voter conformément aux instructions reprises ci-dessous, sous le titre VOTE, ainsi que signer tous actes, pièces, procès-verbaux, listes de présence, et, en général, faire le nécessaire. A défaut d'instructions claires se rapportant à l'exercice du droit de vote, le mandataire ainsi désigné approuvera tous les points précités.

VOTE

Soit

Approbation globale de tous les points à l'ordre du jour : OUI NON ABSTENTION

Soit

Approbation de la proposition 1. OUI NON ABSTENTION

Approbation de la proposition 2. OUI NON ABSTENTION

Approbation de la proposition 3. OUI NON ABSTENTION

La présente procuration vaut également pour toute autre Assemblée qui serait convoquée avec le même ordre du jour.

Fait à, le2025.

Signature:

Faire précéder la signature de la mention manuscrite "Bon pour pouvoir".

CAPFI DELEN

ASSET MANAGEMENT

OPC/compartiment/ISIN	TRUNCUS INVESTMENT FUND
Numéro d'entreprise	0631.751.003
Adresse	Spinnerijstraat 12, 9240 Zele
Gestionnaire	Capfi Delen Asset Management
Type de communication	Avis concernant nominations et cessations des mandats etc.
Date de communication	02 mai 2025

"TRUNCUS INVESTMENT FUND"

Beleggingsvennootschap met veranderlijk kapitaal
Instelling voor collectieve belegging die voldoet aan de voorwaarden van richtlijn 2009/65/EG,
naamloze vennootschap
te 9240 Zele, Spinnerijstraat 12
B.T.W. (BE) 0631.751.003

BERICHT AAN DE AANDEELHOUDERS VAN DE COMPARTIMENTEN TRUNCUS BEST SELECTION FUND, TRUNCUS GLOBAL BOND FUND, TRUNCUS SRI WORLD VALUE CREATION DBI FUND en TRUNCUS SRI WORLD INCOME EQUITY DBI FUND

De Raad van Bestuur van de bevek TRUNCUS INVESTMENT FUND nv heeft beslist om vanaf 1 mei 2025 de huidige beheervenootschap CAPFI DELEN ASSET MANAGEMENT NV te vervangen door PURE CAPITAL NV.

In het kader van deze beslissing werd door de Algemene vergadering van 29 april 2025 ook beslist tot vervanging van de informatie betreffende CAPFI DELEN ASSET MANAGEMENT NV zoals opgenomen in artikel 20 van de statuten door de informatie van PURE CAPITAL N.V. met ingang vanaf 1 mei 2025.

De aanvragen tot inschrijving, conversie of inkoop van rechten van deelneming zullen worden geschorst:

- Vanaf 23 april 2025 tot en met 5 mei 2025 voor de compartimenten Truncus Best Selection Fund en Truncus Global Bond Fund;
- Vanaf 28 april 2025 tot en met 1 mei 2025 voor de compartimenten Truncus SRI World Value Creation DBI Fund en Truncus SRI World Income Equity DBI Fund.

Er zal geen lastenverzwaring ontstaan voor de aandeelhouders als gevolg van deze wijzigingen.

Dit bericht wordt gepubliceerd op de websites www.truncus.eu en www.beama.be.

Het prospectus, de Essentiële Beleggersinformatie en de periodieke verslagen zijn gratis beschikbaar bij de financiële dienst KBC Bank NV, en bij de distributeur Truncus Wealth nv.

De raad van bestuur.

OPC/compartiment/ISIN SELECT GLOBAL
Numéro d'entreprise R.C.S. Luxembourg : B186547
Adresse 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
Gestionnaire BANQUE DEGROOF PETERCAM S.A.

Type de communication Avis concernant restructurations
Date de communication 17 avril 2025

AVIS AUX ACTIONNAIRES

Suite au rachat par CA Indosuez Wealth Management (filiale de Crédit Agricole S.A.) de Degroof Petercam, il a été décidé, pour les fonds d'investissement listés ci-dessous (les « **Fonds** »), de **transférer les fonctions** :

- **de banque dépositaire** au sens de la Loi de 2010¹, et
- **d'agent payeur**,

actuellement prestées par Banque Degroof Petercam Luxembourg S.A. (« **BDPL** ») vers une autre entité membre du groupe Crédit Agricole au Luxembourg, à savoir **CACEIS Bank, Luxembourg Branch** (« **CACEIS Luxembourg** ») (le « **Transfert d'Activités** »).

En date du **11 avril 2025**, par le biais d'une cession de branche d'activités, BDPL a transféré son activité de banque dépositaire de la plupart de ses clients fonds d'investissements (en ce compris, mais pas uniquement, les Fonds) par voie de transfert universel de plein droit de l'ensemble de son actif et de son passif relatif à cette branche d'activité.

Grâce à cette réorganisation des expertises au sein du groupe Crédit Agricole et Indosuez au Luxembourg, les Fonds pourront bénéficier des services et de l'expertise d'une des plus grandes banques dépositaires en Europe.

Ce Transfert d'Activités n'entraîne aucune modification des services fournis, de l'adresse du siège social, ou des frais supportés par les actionnaires des Fonds pour les services susmentionnés.

Les prospectus des Fonds concernés seront mis à jour au plus tard d'ici le **4 juillet 2025**. Ces documents s(er)ont disponibles, sur simple demande, au siège social des Fonds.

Liste des Fonds :

CONCORDE PARTNERS SICAV Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B143506
CONVICTION PATRIMOINE Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B225699
DIM FUNDS SICAV Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B138205
DP GLOBAL STRATEGY L Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B24822

¹ i.e. la loi du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif, telle qu'amendée.

DP PATRIMONIAL

Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise
Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B271092

DPAM L

Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise
Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B27128

FAIRWIN SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise
Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B166314

FINALTIS FUNDS

Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise
Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B70453

GOLDEN PEAK

Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise
Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B139914

HECTOR SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise
Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B64397

L.T. FUNDS

Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise
Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B234740

PERINVEST (LUX) SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise
Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B134860

QUALION FINANCE INVESTMENT SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise
Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B152774

SELECT EQUITIES

Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise
Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B156638

SELECT GLOBAL

Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise
Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B186547

ULYSSES

Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise
Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B61830

Le Prospectus en vigueur, les documents d'informations clés, les rapports annuels et semestriels des Fonds ci-dessus sont disponibles en français, et/ou en néerlandais et/ou en anglais gratuitement sur simple demande au siège social des Fonds et en Belgique à la Banque Degroof Petercam S.A. 44, Rue de l'Industrie, B-1040 Bruxelles, agissant en qualité de prestataire de services financiers en Belgique pour la SICAV.

Le prix des actions est publié en Belgique dans l'Echo, et/ou De Tijd, et/ou www.fundinfo.com et/ou BEAMA et peut être obtenu sur demande écrite auprès de Degroof Petercam Asset Services S.A., 12 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg et en Belgique à la Banque Degroof Petercam S.A. 44, Rue de l'Industrie, B-1040 Bruxelles, agissant en qualité de prestataire de services financiers en Belgique pour les Fonds.

OPC/compartiment/ISIN CONVICTION PATRIMOINE
Numéro d'entreprise R.C.S. Luxembourg : B225699
Adresse 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
Gestionnaire DEGROOF PETERCAM ASSET MANAGEMENT

Type de communication Avis concernant restructurations
Date de communication 17 avril 2025



AVIS AUX ACTIONNAIRES

Suite au rachat par CA Indosuez Wealth Management (filiale de Crédit Agricole S.A.) de Degroof Petercam, il a été décidé, pour les fonds d'investissement listés ci-dessous (les « **Fonds** »), de **transférer les fonctions** :

- de **banque dépositaire** au sens de la Loi de 2010¹, et
- d'**agent payeur**,

actuellement prestées par Banque Degroof Petercam Luxembourg S.A. (« **BDPL** ») vers une autre entité membre du groupe Crédit Agricole au Luxembourg, à savoir **CACEIS Bank, Luxembourg Branch** (« **CACEIS Luxembourg** ») (le « **Transfert d'Activités** »).

En date du **11 avril 2025**, par le biais d'une cession de branche d'activités, BDPL a transféré son activité de banque dépositaire de la plupart de ses clients fonds d'investissements (en ce compris, mais pas uniquement, les Fonds) par voie de transfert universel de plein droit de l'ensemble de son actif et de son passif relatif à cette branche d'activité.

Grâce à cette réorganisation des expertises au sein du groupe Crédit Agricole et Indosuez au Luxembourg, les Fonds pourront bénéficier des services et de l'expertise d'une des plus grandes banques dépositaires en Europe.

Ce Transfert d'Activités n'entraîne aucune modification des services fournis, de l'adresse du siège social, ou des frais supportés par les actionnaires des Fonds pour les services susmentionnés.

Les prospectus des Fonds concernés seront mis à jour au plus tard d'ici le **4 juillet 2025**. Ces documents s(er)ont disponibles, sur simple demande, au siège social des Fonds.

Liste des Fonds :

CONCORDE PARTNERS SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise
Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B143506

CONVICTION PATRIMOINE

Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise
Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B225699

DIM FUNDS SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise
Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B138205

DP GLOBAL STRATEGY L

Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise
Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B24822

¹ i.e. la loi du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif, telle qu'amendée.

<p>DP PATRIMONIAL Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B271092</p>
<p>DPAM L Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B27128</p>
<p>FAIRWIN SICAV Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B166314</p>
<p>FINALTIS FUNDS Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B70453</p>
<p>GOLDEN PEAK Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B139914</p>
<p>HECTOR SICAV Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B64397</p>
<p>L.T. FUNDS Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B234740</p>
<p>PERINVEST (LUX) SICAV Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B134860</p>
<p>QUALION FINANCE INVESTMENT SICAV Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B152774</p>
<p>SELECT EQUITIES Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B156638</p>
<p>SELECT GLOBAL Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B186547</p>
<p>ULYSSES Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B61830</p>

Le Prospectus en vigueur, les documents d'informations clés, les rapports annuels et semestriels des Fonds ci-dessus sont disponibles en français, et/ou en néerlandais et/ou en anglais gratuitement sur simple demande au siège social des Fonds et en Belgique à la Banque Degroof Petercam S.A. 44, Rue de l'Industrie, B-1040 Bruxelles, agissant en qualité de prestataire de services financiers en Belgique pour la SICAV.

Le prix des actions est publié en Belgique dans l'Echo, et/ou De Tijd, et/ou www.fundinfo.com et/ou BEAMA et peut être obtenu sur demande écrite auprès de Degroof Petercam Asset Services S.A., 12 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg et en Belgique à la Banque Degroof Petercam S.A. 44, Rue de l'Industrie, B-1040 Bruxelles, agissant en qualité de prestataire de services financiers en Belgique pour les Fonds.

% DPAM

OPC/compartiment/ISIN DPAM L
Numéro d'entreprise R.C.S. Luxembourg : B27128
Adresse 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
Gestionnaire DEGROOF PETERCAM ASSET MANAGEMENT

Type de communication Avis concernant restructurations
Date de communication 17 avril 2025



AVIS AUX ACTIONNAIRES

Suite au rachat par CA Indosuez Wealth Management (filiale de Crédit Agricole S.A.) de Degroof Petercam, il a été décidé, pour les fonds d'investissement listés ci-dessous (les « **Fonds** »), de **transférer les fonctions** :

- de banque dépositaire au sens de la Loi de 2010¹, et
- d'agent payeur,

actuellement prestées par Banque Degroof Petercam Luxembourg S.A. (« **BDPL** ») vers une autre entité membre du groupe Crédit Agricole au Luxembourg, à savoir **CACEIS Bank, Luxembourg Branch** (« **CACEIS Luxembourg** ») (le « **Transfert d'Activités** »).

En date du **11 avril 2025**, par le biais d'une cession de branche d'activités, BDPL a transféré son activité de banque dépositaire de la plupart de ses clients fonds d'investissements (en ce compris, mais pas uniquement, les Fonds) par voie de transfert universel de plein droit de l'ensemble de son actif et de son passif relatif à cette branche d'activité.

Grâce à cette réorganisation des expertises au sein du groupe Crédit Agricole et Indosuez au Luxembourg, les Fonds pourront bénéficier des services et de l'expertise d'une des plus grandes banques dépositaires en Europe.

Ce Transfert d'Activités n'entraîne aucune modification des services fournis, de l'adresse du siège social, ou des frais supportés par les actionnaires des Fonds pour les services susmentionnés.

Les prospectus des Fonds concernés seront mis à jour au plus tard d'ici le **4 juillet 2025**. Ces documents s(er)ont disponibles, sur simple demande, au siège social des Fonds.

Liste des Fonds :

CONCORDE PARTNERS SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise
Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B143506

CONVICTION PATRIMOINE

Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise
Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B225699

DIM FUNDS SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise
Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B138205

DP GLOBAL STRATEGY L

Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise
Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B24822

¹ i.e. la loi du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif, telle qu'amendée.

<p>DP PATRIMONIAL Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B271092</p>
<p>DPAM L Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B27128</p>
<p>FAIRWIN SICAV Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B166314</p>
<p>FINALTIS FUNDS Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B70453</p>
<p>GOLDEN PEAK Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B139914</p>
<p>HECTOR SICAV Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B64397</p>
<p>L.T. FUNDS Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B234740</p>
<p>PERINVEST (LUX) SICAV Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B134860</p>
<p>QUALION FINANCE INVESTMENT SICAV Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B152774</p>
<p>SELECT EQUITIES Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B156638</p>
<p>SELECT GLOBAL Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B186547</p>
<p>ULYSSES Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B61830</p>

Le Prospectus en vigueur, les documents d'informations clés, les rapports annuels et semestriels des Fonds ci-dessus sont disponibles en français, et/ou en néerlandais et/ou en anglais gratuitement sur simple demande au siège social des Fonds et en Belgique à la Banque Degroof Petercam S.A. 44, Rue de l'Industrie, B-1040 Bruxelles, agissant en qualité de prestataire de services financiers en Belgique pour la SICAV.

Le prix des actions est publié en Belgique dans l'Echo, et/ou De Tijd, et/ou www.fundinfo.com et/ou BEAMA et peut être obtenu sur demande écrite auprès de Degroof Petercam Asset Services S.A., 12 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg et en Belgique à la Banque Degroof Petercam S.A. 44, Rue de l'Industrie, B-1040 Bruxelles, agissant en qualité de prestataire de services financiers en Belgique pour les Fonds.

OPC/compartiment/ISIN FAIRWIN SICAV
Numéro d'entreprise R.C.S. Luxembourg : B166314
Adresse 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
Gestionnaire DEGROOF PETERCAM ASSET MANAGEMENT

Type de communication Avis concernant restructurations
Date de communication 17 avril 2025



AVIS AUX ACTIONNAIRES

Suite au rachat par CA Indosuez Wealth Management (filiale de Crédit Agricole S.A.) de Degroof Petercam, il a été décidé, pour les fonds d'investissement listés ci-dessous (les « **Fonds** »), de **transférer les fonctions** :

- de **banque dépositaire** au sens de la Loi de 2010¹, et
- d'**agent payeur**,

actuellement prestées par Banque Degroof Petercam Luxembourg S.A. (« **BDPL** ») vers une autre entité membre du groupe Crédit Agricole au Luxembourg, à savoir **CACEIS Bank, Luxembourg Branch** (« **CACEIS Luxembourg** ») (le « **Transfert d'Activités** »).

En date du **11 avril 2025**, par le biais d'une cession de branche d'activités, BDPL a transféré son activité de banque dépositaire de la plupart de ses clients fonds d'investissements (en ce compris, mais pas uniquement, les Fonds) par voie de transfert universel de plein droit de l'ensemble de son actif et de son passif relatif à cette branche d'activité.

Grâce à cette réorganisation des expertises au sein du groupe Crédit Agricole et Indosuez au Luxembourg, les Fonds pourront bénéficier des services et de l'expertise d'une des plus grandes banques dépositaires en Europe.

Ce Transfert d'Activités n'entraîne aucune modification des services fournis, de l'adresse du siège social, ou des frais supportés par les actionnaires des Fonds pour les services susmentionnés.

Les prospectus des Fonds concernés seront mis à jour au plus tard d'ici le **4 juillet 2025**. Ces documents s(er)ont disponibles, sur simple demande, au siège social des Fonds.

Liste des Fonds :

CONCORDE PARTNERS SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise
Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B143506

CONVICTION PATRIMOINE

Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise
Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B225699

DIM FUNDS SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise
Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B138205

DP GLOBAL STRATEGY L

Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise
Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B24822

¹ i.e. la loi du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif, telle qu'amendée.

<p>DP PATRIMONIAL Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B271092</p>
<p>DPAM L Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B27128</p>
<p>FAIRWIN SICAV Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B166314</p>
<p>FINALTIS FUNDS Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B70453</p>
<p>GOLDEN PEAK Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B139914</p>
<p>HECTOR SICAV Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B64397</p>
<p>L.T. FUNDS Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B234740</p>
<p>PERINVEST (LUX) SICAV Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B134860</p>
<p>QUALION FINANCE INVESTMENT SICAV Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B152774</p>
<p>SELECT EQUITIES Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B156638</p>
<p>SELECT GLOBAL Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B186547</p>
<p>ULYSSES Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B61830</p>

Le Prospectus en vigueur, les documents d'informations clés, les rapports annuels et semestriels des Fonds ci-dessus sont disponibles en français, et/ou en néerlandais et/ou en anglais gratuitement sur simple demande au siège social des Fonds et en Belgique à la Banque Degroof Petercam S.A. 44, Rue de l'Industrie, B-1040 Bruxelles, agissant en qualité de prestataire de services financiers en Belgique pour la SICAV.

Le prix des actions est publié en Belgique dans l'Echo, et/ou De Tijd, et/ou www.fundinfo.com et/ou BEAMA et peut être obtenu sur demande écrite auprès de Degroof Petercam Asset Services S.A., 12 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg et en Belgique à la Banque Degroof Petercam S.A. 44, Rue de l'Industrie, B-1040 Bruxelles, agissant en qualité de prestataire de services financiers en Belgique pour les Fonds.

OPC/compartiment/ISIN SELECT GLOBAL
Numéro d'entreprise R.C.S. Luxembourg N° B-186547
Adresse 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
Gestionnaire BANQUE DEGROOF PETERCAM S.A.

Type de communication Avis concernant paiements des dividendes
Date de communication 14 mai 2025

SELECT GLOBAL

Société d'Investissement à Capital Variable
Siège social : 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg N° B-186547

ANNONCE DE MISE EN PAIEMENT DE DIVIDENDES

Il est porté à la connaissance des actionnaires de la SICAV Select Global que l'Assemblée Générale a décidé, en date du 28 avril 2025, de payer les dividendes suivants aux actions de distribution des compartiments suivants :

COMPARTIMENT	CLASSE	CODE ISIN	DEVISE	MONTANT PAR ACTION
SELECT GLOBAL TPF FLEXIBLE	A	LU1063886102	EUR	2,02
SELECT GLOBAL TPF FLEXIBLE	D1	LU1862519383	EUR	2,25
SELECT GLOBAL TPF MEDIUM	A	LU1378809203	EUR	1,72
SELECT GLOBAL TPF MEDIUM	D1	LU1862520399	EUR	2
SELECT GLOBAL TPF MEDIUM	D2	LU1862520555	EUR	2,28

Les actions seront cotées ex-dividende à partir du 16 mai 2025. Le paiement sera effectué en date du 23 mai 2025.

Le montant du dividende est soumis au précompte mobilier belge qui s'élève à 30%.

Le prospectus, les documents d'informations clés, les rapports annuel et semestriel de la Société sont disponibles gratuitement, en français et néerlandais, sur simple demande, au siège social de la Société, ou via <https://www.degroofpetercam.com>, ainsi qu'auprès de la Banque Degroof Petercam S.A. en Belgique au 44, rue de l'Industrie, B-1040 Bruxelles.

Le Conseil d'Administration



OPC/compartiment/ISIN DPAM L
Numéro d'entreprise R.C.S. Luxembourg B-27 128
Adresse 12, Rue Eugène Ruppert - L-2453 LUXEMBOURG
Gestionnaire DEGROOF PETERCAM ASSET MANAGEMENT

Type de communication Avis concernant paiements des dividendes
Date de communication 16 mai 2025

DPAM L

Société d'Investissement à Capital Variable
12, Rue Eugène Ruppert - L-2453 LUXEMBOURG
R.C.S. Luxembourg B-27 128
(la «SICAV»)

ANNONCE DE MISE EN PAIEMENT DE DIVIDENDES

Il est porté à la connaissance des actionnaires de la SICAV DPAM L que, sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires a décidé, en date du 9 avril 2025, de payer les dividendes suivants aux actions de distribution des compartiments suivants :

Compartiment	Classe	ISIN	Devises	Montant /action
DPAM L BALANCED CONSERVATIVE SUSTAINABLE	A	LU1499202692	EUR	2.30
DPAM L BONDS CLIMATE TRENDS SUSTAINABLE	A	LU1996436140	EUR	2.60
DPAM L BONDS CORPORATE EUR	A	LU0029264156	EUR	1.67
DPAM L BONDS EMERGING MARKETS SUSTAINABLE	A	LU0907927171	EUR	5.64
DPAM L BONDS EMERGING MARKETS SUSTAINABLE	V	LU0966596529	EUR	6.56
DPAM L BONDS EUR CORPORATE 2026	A	LU2532470023	EUR	2.15
DPAM L BONDS EUR CORPORATE HIGH YIELD	A	LU0966248915	EUR	3.49
DPAM L BONDS EUR HIGH YIELD SHORT TERM	A	LU0517221833	EUR	2.75
DPAM L BONDS EUR IMPACT CORPORATE 2028	A	LU2799777698	EUR	2.14
DPAM L BONDS EUR INFLATION-LINKED	A	LU0874385973	EUR	20.70
DPAM L BONDS EUR QUALITY SUSTAINABLE	A	LU0130966863	EUR	3.00
DPAM L BONDS GOVERNMENT GLOBAL	A	LU1515111984	EUR	2.33
DPAM L BONDS GOVERNMENT GLOBAL	A EUR Hedged	LU1554272135	EUR	2.12
DPAM L BONDS GOVERNMENT SUSTAINABLE	A EUR Hedged	LU0336683411	EUR	24.27
DPAM L BONDS GOVERNMENT SUSTAINABLE	V EUR Hedged	LU0966593856	EUR	25.31
DPAM L BONDS GOVERNMENT SUSTAINABLE	A	LU2098852804	EUR	1.92
DPAM L BONDS HIGHER YIELD	A	LU0138643902	EUR	2.81
DPAM L BONDS UNIVERSALIS UNCONSTRAINED	A	LU0138638068	EUR	4.05
DPAM L BONDS UNIVERSALIS UNCONSTRAINED	V	LU0966592965	EUR	4.43
DPAM L EQUITIES ARTIFICIAL INTELLIGENCE	A	LU2799769083	EUR	0.37
DPAM L EQUITIES EMERGING MARKETS SELECTION MSCI INDEX	A	LU2393944421	EUR	1.92
DPAM L EQUITIES EMERGING MSCI INDEX	A	LU1531779889	EUR	1.83

% DPAM

Compartiment	Classe	ISIN	Devise	Montant /action
DPAM L EQUITIES EMU SRI MSCI INDEX	A	LU1494416206	EUR	2.56
DPAM L EQUITIES US SRI MSCI INDEX	A	LU1494415224	EUR	2.59
DPAM L EQUITIES US SRI MSCI INDEX	A USD	LU1494415497	EUR	2.38
DPAM L EQUITIES WORLD SRI MSCI INDEX	A	LU1494414250	EUR	2.51
DPAM L PATRIMONIAL FUND	A	LU0574765755	EUR	2.73

Les actions seront cotées ex-dividende à partir du **20 mai 2025**. Le paiement sera effectué en date du **23 mai 2025**.

Le montant du dividende est soumis au précompte mobilier belge qui s'élève à 30%.

Le prospectus, les documents d'informations clés, les rapports annuel et semestriel de la SICAV sont disponibles gratuitement, en français et néerlandais, sur simple demande, au siège social de la SICAV ainsi qu'auprès de la Banque Degroof Petercam S.A. en Belgique au 44, rue de l'Industrie, B-1040 Bruxelles, agissant en qualité de service financier en Belgique.

Le Conseil d'Administration

OPC/compartiment/ISIN DIM FUNDS SICAV
Numéro d'entreprise R.C.S. Luxembourg : B138205
Adresse 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
Gestionnaire DEGROOF PETERCAM ASSET SERVICES

Type de communication Avis concernant restructurations
Date de communication 17 avril 2025



AVIS AUX ACTIONNAIRES

Suite au rachat par CA Indosuez Wealth Management (filiale de Crédit Agricole S.A.) de Degroof Petercam, il a été décidé, pour les fonds d'investissement listés ci-dessous (les « **Fonds** »), de **transférer les fonctions** :

- de **banque dépositaire** au sens de la Loi de 2010¹, et
- **d'agent payeur**,

actuellement prestées par Banque Degroof Petercam Luxembourg S.A. (« **BDPL** ») vers une autre entité membre du groupe Crédit Agricole au Luxembourg, à savoir **CACEIS Bank, Luxembourg Branch** (« **CACEIS Luxembourg** ») (le « **Transfert d'Activités** »).

En date du **11 avril 2025**, par le biais d'une cession de branche d'activités, BDPL a transféré son activité de banque dépositaire de la plupart de ses clients fonds d'investissements (en ce compris, mais pas uniquement, les Fonds) par voie de transfert universel de plein droit de l'ensemble de son actif et de son passif relatif à cette branche d'activité.

Grâce à cette réorganisation des expertises au sein du groupe Crédit Agricole et Indosuez au Luxembourg, les Fonds pourront bénéficier des services et de l'expertise d'une des plus grandes banques dépositaires en Europe.

Ce Transfert d'Activités n'entraîne aucune modification des services fournis, de l'adresse du siège social, ou des frais supportés par les actionnaires des Fonds pour les services susmentionnés.

Les prospectus des Fonds concernés seront mis à jour au plus tard d'ici le **4 juillet 2025**. Ces documents s(er)ont disponibles, sur simple demande, au siège social des Fonds.

Liste des Fonds :

CONCORDE PARTNERS SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise
Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B143506

CONVICTION PATRIMOINE

Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise
Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B225699

DIM FUNDS SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise
Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B138205

DP GLOBAL STRATEGY L

Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise
Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B24822

¹ i.e. la loi du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif, telle qu'amendée.

<p>DP PATRIMONIAL Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B271092</p>
<p>DPAM L Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B27128</p>
<p>FAIRWIN SICAV Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B166314</p>
<p>FINALTIS FUNDS Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B70453</p>
<p>GOLDEN PEAK Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B139914</p>
<p>HECTOR SICAV Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B64397</p>
<p>L.T. FUNDS Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B234740</p>
<p>PERINVEST (LUX) SICAV Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B134860</p>
<p>QUALION FINANCE INVESTMENT SICAV Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B152774</p>
<p>SELECT EQUITIES Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B156638</p>
<p>SELECT GLOBAL Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B186547</p>
<p>ULYSSES Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B61830</p>

Le Prospectus en vigueur, les documents d'informations clés, les rapports annuels et semestriels des Fonds ci-dessus sont disponibles en français, et/ou en néerlandais et/ou en anglais gratuitement sur simple demande au siège social des Fonds et en Belgique à la Banque Degroof Petercam S.A. 44, Rue de l'Industrie, B-1040 Bruxelles, agissant en qualité de prestataire de services financiers en Belgique pour la SICAV.

Le prix des actions est publié en Belgique dans l'Echo, et/ou De Tijd, et/ou www.fundinfo.com et/ou BEAMA et peut être obtenu sur demande écrite auprès de Degroof Petercam Asset Services S.A., 12 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg et en Belgique à la Banque Degroof Petercam S.A. 44, Rue de l'Industrie, B-1040 Bruxelles, agissant en qualité de prestataire de services financiers en Belgique pour les Fonds.

OPC/compartiment/ISIN FINALTIS FUNDS
Numéro d'entreprise R.C.S. Luxembourg : B70453
Adresse 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
Gestionnaire DEGROOF PETERCAM ASSET SERVICES

Type de communication Avis concernant restructurations
Date de communication 17 avril 2025



AVIS AUX ACTIONNAIRES

Suite au rachat par CA Indosuez Wealth Management (filiale de Crédit Agricole S.A.) de Degroof Petercam, il a été décidé, pour les fonds d'investissement listés ci-dessous (les « **Fonds** »), de **transférer les fonctions** :

- de **banque dépositaire** au sens de la Loi de 2010¹, et
- d'**agent payeur**,

actuellement prestées par Banque Degroof Petercam Luxembourg S.A. (« **BDPL** ») vers une autre entité membre du groupe Crédit Agricole au Luxembourg, à savoir **CACEIS Bank, Luxembourg Branch** (« **CACEIS Luxembourg** ») (le « **Transfert d'Activités** »).

En date du **11 avril 2025**, par le biais d'une cession de branche d'activités, BDPL a transféré son activité de banque dépositaire de la plupart de ses clients fonds d'investissements (en ce compris, mais pas uniquement, les Fonds) par voie de transfert universel de plein droit de l'ensemble de son actif et de son passif relatif à cette branche d'activité.

Grâce à cette réorganisation des expertises au sein du groupe Crédit Agricole et Indosuez au Luxembourg, les Fonds pourront bénéficier des services et de l'expertise d'une des plus grandes banques dépositaires en Europe.

Ce Transfert d'Activités n'entraîne aucune modification des services fournis, de l'adresse du siège social, ou des frais supportés par les actionnaires des Fonds pour les services susmentionnés.

Les prospectus des Fonds concernés seront mis à jour au plus tard d'ici le **4 juillet 2025**. Ces documents s(er)ont disponibles, sur simple demande, au siège social des Fonds.

Liste des Fonds :

CONCORDE PARTNERS SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise
Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B143506

CONVICTION PATRIMOINE

Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise
Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B225699

DIM FUNDS SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise
Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B138205

DP GLOBAL STRATEGY L

Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise
Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B24822

¹ i.e. la loi du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif, telle qu'amendée.

<p>DP PATRIMONIAL Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B271092</p>
<p>DPAM L Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B27128</p>
<p>FAIRWIN SICAV Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B166314</p>
<p>FINALTIS FUNDS Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B70453</p>
<p>GOLDEN PEAK Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B139914</p>
<p>HECTOR SICAV Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B64397</p>
<p>L.T. FUNDS Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B234740</p>
<p>PERINVEST (LUX) SICAV Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B134860</p>
<p>QUALION FINANCE INVESTMENT SICAV Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B152774</p>
<p>SELECT EQUITIES Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B156638</p>
<p>SELECT GLOBAL Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B186547</p>
<p>ULYSSES Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B61830</p>

Le Prospectus en vigueur, les documents d'informations clés, les rapports annuels et semestriels des Fonds ci-dessus sont disponibles en français, et/ou en néerlandais et/ou en anglais gratuitement sur simple demande au siège social des Fonds et en Belgique à la Banque Degroof Petercam S.A. 44, Rue de l'Industrie, B-1040 Bruxelles, agissant en qualité de prestataire de services financiers en Belgique pour la SICAV.

Le prix des actions est publié en Belgique dans l'Echo, et/ou De Tijd, et/ou www.fundinfo.com et/ou BEAMA et peut être obtenu sur demande écrite auprès de Degroof Petercam Asset Services S.A., 12 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg et en Belgique à la Banque Degroof Petercam S.A. 44, Rue de l'Industrie, B-1040 Bruxelles, agissant en qualité de prestataire de services financiers en Belgique pour les Fonds.

OPC/compartiment/ISIN GOLDEN PEAK
Numéro d'entreprise R.C.S. Luxembourg : B139914
Adresse 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
Gestionnaire DEGROOF PETERCAM ASSET SERVICES

Type de communication Avis concernant restructurations
Date de communication 17 avril 2025



AVIS AUX ACTIONNAIRES

Suite au rachat par CA Indosuez Wealth Management (filiale de Crédit Agricole S.A.) de Degroof Petercam, il a été décidé, pour les fonds d'investissement listés ci-dessous (les « **Fonds** »), de **transférer les fonctions** :

- de **banque dépositaire** au sens de la Loi de 2010¹, et
- d'**agent payeur**,

actuellement prestées par Banque Degroof Petercam Luxembourg S.A. (« **BDPL** ») vers une autre entité membre du groupe Crédit Agricole au Luxembourg, à savoir **CACEIS Bank, Luxembourg Branch** (« **CACEIS Luxembourg** ») (le « **Transfert d'Activités** »).

En date du **11 avril 2025**, par le biais d'une cession de branche d'activités, BDPL a transféré son activité de banque dépositaire de la plupart de ses clients fonds d'investissements (en ce compris, mais pas uniquement, les Fonds) par voie de transfert universel de plein droit de l'ensemble de son actif et de son passif relatif à cette branche d'activité.

Grâce à cette réorganisation des expertises au sein du groupe Crédit Agricole et Indosuez au Luxembourg, les Fonds pourront bénéficier des services et de l'expertise d'une des plus grandes banques dépositaires en Europe.

Ce Transfert d'Activités n'entraîne aucune modification des services fournis, de l'adresse du siège social, ou des frais supportés par les actionnaires des Fonds pour les services susmentionnés.

Les prospectus des Fonds concernés seront mis à jour au plus tard d'ici le **4 juillet 2025**. Ces documents s(er)ont disponibles, sur simple demande, au siège social des Fonds.

Liste des Fonds :

CONCORDE PARTNERS SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise
Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B143506

CONVICTION PATRIMOINE

Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise
Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B225699

DIM FUNDS SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise
Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B138205

DP GLOBAL STRATEGY L

Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise
Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B24822

¹ i.e. la loi du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif, telle qu'amendée.

<p>DP PATRIMONIAL Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B271092</p>
<p>DPAM L Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B27128</p>
<p>FAIRWIN SICAV Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B166314</p>
<p>FINALTIS FUNDS Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B70453</p>
<p>GOLDEN PEAK Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B139914</p>
<p>HECTOR SICAV Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B64397</p>
<p>L.T. FUNDS Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B234740</p>
<p>PERINVEST (LUX) SICAV Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B134860</p>
<p>QUALION FINANCE INVESTMENT SICAV Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B152774</p>
<p>SELECT EQUITIES Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B156638</p>
<p>SELECT GLOBAL Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B186547</p>
<p>ULYSSES Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B61830</p>

Le Prospectus en vigueur, les documents d'informations clés, les rapports annuels et semestriels des Fonds ci-dessus sont disponibles en français, et/ou en néerlandais et/ou en anglais gratuitement sur simple demande au siège social des Fonds et en Belgique à la Banque Degroof Petercam S.A. 44, Rue de l'Industrie, B-1040 Bruxelles, agissant en qualité de prestataire de services financiers en Belgique pour la SICAV.

Le prix des actions est publié en Belgique dans l'Echo, et/ou De Tijd, et/ou www.fundinfo.com et/ou BEAMA et peut être obtenu sur demande écrite auprès de Degroof Petercam Asset Services S.A., 12 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg et en Belgique à la Banque Degroof Petercam S.A. 44, Rue de l'Industrie, B-1040 Bruxelles, agissant en qualité de prestataire de services financiers en Belgique pour les Fonds.

OPC/compartiment/ISIN HECTOR SICAV
Numéro d'entreprise R.C.S. Luxembourg : B64397
Adresse 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
Gestionnaire DEGROOF PETERCAM ASSET SERVICES

Type de communication Avis concernant restructurations
Date de communication 17 avril 2025



AVIS AUX ACTIONNAIRES

Suite au rachat par CA Indosuez Wealth Management (filiale de Crédit Agricole S.A.) de Degroof Petercam, il a été décidé, pour les fonds d'investissement listés ci-dessous (les « **Fonds** »), de **transférer les fonctions** :

- **de banque dépositaire** au sens de la Loi de 2010¹, et
- **d'agent payeur**,

actuellement prestées par Banque Degroof Petercam Luxembourg S.A. (« **BDPL** ») vers une autre entité membre du groupe Crédit Agricole au Luxembourg, à savoir **CACEIS Bank, Luxembourg Branch** (« **CACEIS Luxembourg** ») (le « **Transfert d'Activités** »).

En date du **11 avril 2025**, par le biais d'une cession de branche d'activités, BDPL a transféré son activité de banque dépositaire de la plupart de ses clients fonds d'investissements (en ce compris, mais pas uniquement, les Fonds) par voie de transfert universel de plein droit de l'ensemble de son actif et de son passif relatif à cette branche d'activité.

Grâce à cette réorganisation des expertises au sein du groupe Crédit Agricole et Indosuez au Luxembourg, les Fonds pourront bénéficier des services et de l'expertise d'une des plus grandes banques dépositaires en Europe.

Ce Transfert d'Activités n'entraîne aucune modification des services fournis, de l'adresse du siège social, ou des frais supportés par les actionnaires des Fonds pour les services susmentionnés.

Les prospectus des Fonds concernés seront mis à jour au plus tard d'ici le **4 juillet 2025**. Ces documents s(er)ont disponibles, sur simple demande, au siège social des Fonds.

Liste des Fonds :

CONCORDE PARTNERS SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise
Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B143506

CONVICTION PATRIMOINE

Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise
Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B225699

DIM FUNDS SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise
Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B138205

DP GLOBAL STRATEGY L

Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise
Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B24822

¹ i.e. la loi du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif, telle qu'amendée.

<p>DP PATRIMONIAL Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B271092</p>
<p>DPAM L Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B27128</p>
<p>FAIRWIN SICAV Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B166314</p>
<p>FINALTIS FUNDS Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B70453</p>
<p>GOLDEN PEAK Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B139914</p>
<p>HECTOR SICAV Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B64397</p>
<p>L.T. FUNDS Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B234740</p>
<p>PERINVEST (LUX) SICAV Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B134860</p>
<p>QUALION FINANCE INVESTMENT SICAV Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B152774</p>
<p>SELECT EQUITIES Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B156638</p>
<p>SELECT GLOBAL Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B186547</p>
<p>ULYSSES Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B61830</p>

Le Prospectus en vigueur, les documents d'informations clés, les rapports annuels et semestriels des Fonds ci-dessus sont disponibles en français, et/ou en néerlandais et/ou en anglais gratuitement sur simple demande au siège social des Fonds et en Belgique à la Banque Degroof Petercam S.A. 44, Rue de l'Industrie, B-1040 Bruxelles, agissant en qualité de prestataire de services financiers en Belgique pour la SICAV.

Le prix des actions est publié en Belgique dans l'Echo, et/ou De Tijd, et/ou www.fundinfo.com et/ou BEAMA et peut être obtenu sur demande écrite auprès de Degroof Petercam Asset Services S.A., 12 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg et en Belgique à la Banque Degroof Petercam S.A. 44, Rue de l'Industrie, B-1040 Bruxelles, agissant en qualité de prestataire de services financiers en Belgique pour les Fonds.

OPC/compartiment/ISIN L.T. FUNDS
Numéro d'entreprise R.C.S. Luxembourg : B234740
Adresse 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
Gestionnaire DEGROOF PETERCAM ASSET SERVICES

Type de communication Avis concernant restructurations
Date de communication 17 avril 2025



AVIS AUX ACTIONNAIRES

Suite au rachat par CA Indosuez Wealth Management (filiale de Crédit Agricole S.A.) de Degroof Petercam, il a été décidé, pour les fonds d'investissement listés ci-dessous (les « **Fonds** »), de **transférer les fonctions** :

- de **banque dépositaire** au sens de la Loi de 2010¹, et
- d'**agent payeur**,

actuellement prestées par Banque Degroof Petercam Luxembourg S.A. (« **BDPL** ») vers une autre entité membre du groupe Crédit Agricole au Luxembourg, à savoir **CACEIS Bank, Luxembourg Branch** (« **CACEIS Luxembourg** ») (le « **Transfert d'Activités** »).

En date du **11 avril 2025**, par le biais d'une cession de branche d'activités, BDPL a transféré son activité de banque dépositaire de la plupart de ses clients fonds d'investissements (en ce compris, mais pas uniquement, les Fonds) par voie de transfert universel de plein droit de l'ensemble de son actif et de son passif relatif à cette branche d'activité.

Grâce à cette réorganisation des expertises au sein du groupe Crédit Agricole et Indosuez au Luxembourg, les Fonds pourront bénéficier des services et de l'expertise d'une des plus grandes banques dépositaires en Europe.

Ce Transfert d'Activités n'entraîne aucune modification des services fournis, de l'adresse du siège social, ou des frais supportés par les actionnaires des Fonds pour les services susmentionnés.

Les prospectus des Fonds concernés seront mis à jour au plus tard d'ici le **4 juillet 2025**. Ces documents s(er)ont disponibles, sur simple demande, au siège social des Fonds.

Liste des Fonds :

CONCORDE PARTNERS SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise
Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B143506

CONVICTION PATRIMOINE

Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise
Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B225699

DIM FUNDS SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise
Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B138205

DP GLOBAL STRATEGY L

Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise
Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B24822

¹ i.e. la loi du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif, telle qu'amendée.

DP PATRIMONIAL

Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise
Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B271092

DPAM L

Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise
Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B27128

FAIRWIN SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise
Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B166314

FINALTIS FUNDS

Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise
Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B70453

GOLDEN PEAK

Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise
Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B139914

HECTOR SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise
Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B64397

L.T. FUNDS

Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise
Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B234740

PERINVEST (LUX) SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise
Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B134860

QUALION FINANCE INVESTMENT SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise
Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B152774

SELECT EQUITIES

Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise
Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B156638

SELECT GLOBAL

Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise
Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B186547

ULYSSES

Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise
Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B61830

Le Prospectus en vigueur, les documents d'informations clés, les rapports annuels et semestriels des Fonds ci-dessus sont disponibles en français, et/ou en néerlandais et/ou en anglais gratuitement sur simple demande au siège social des Fonds et en Belgique à la Banque Degroof Petercam S.A. 44, Rue de l'Industrie, B-1040 Bruxelles, agissant en qualité de prestataire de services financiers en Belgique pour la SICAV.

Le prix des actions est publié en Belgique dans l'Echo, et/ou De Tijd, et/ou www.fundinfo.com et/ou BEAMA et peut être obtenu sur demande écrite auprès de Degroof Petercam Asset Services S.A., 12 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg et en Belgique à la Banque Degroof Petercam S.A. 44, Rue de l'Industrie, B-1040 Bruxelles, agissant en qualité de prestataire de services financiers en Belgique pour les Fonds.

OPC/compartiment/ISIN PERINVEST (LUX) SICAV
Numéro d'entreprise R.C.S. Luxembourg : B134860
Adresse 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
Gestionnaire DEGROOF PETERCAM ASSET SERVICES

Type de communication Avis concernant restructurations
Date de communication 17 avril 2025



AVIS AUX ACTIONNAIRES

Suite au rachat par CA Indosuez Wealth Management (filiale de Crédit Agricole S.A.) de Degroof Petercam, il a été décidé, pour les fonds d'investissement listés ci-dessous (les « **Fonds** »), de **transférer les fonctions** :

- de banque dépositaire au sens de la Loi de 2010¹, et
- d'agent payeur,

actuellement prestées par Banque Degroof Petercam Luxembourg S.A. (« **BDPL** ») vers une autre entité membre du groupe Crédit Agricole au Luxembourg, à savoir **CACEIS Bank, Luxembourg Branch** (« **CACEIS Luxembourg** ») (le « **Transfert d'Activités** »).

En date du **11 avril 2025**, par le biais d'une cession de branche d'activités, BDPL a transféré son activité de banque dépositaire de la plupart de ses clients fonds d'investissements (en ce compris, mais pas uniquement, les Fonds) par voie de transfert universel de plein droit de l'ensemble de son actif et de son passif relatif à cette branche d'activité.

Grâce à cette réorganisation des expertises au sein du groupe Crédit Agricole et Indosuez au Luxembourg, les Fonds pourront bénéficier des services et de l'expertise d'une des plus grandes banques dépositaires en Europe.

Ce Transfert d'Activités n'entraîne aucune modification des services fournis, de l'adresse du siège social, ou des frais supportés par les actionnaires des Fonds pour les services susmentionnés.

Les prospectus des Fonds concernés seront mis à jour au plus tard d'ici le **4 juillet 2025**. Ces documents s(er)ont disponibles, sur simple demande, au siège social des Fonds.

Liste des Fonds :

CONCORDE PARTNERS SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise
Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B143506

CONVICTION PATRIMOINE

Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise
Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B225699

DIM FUNDS SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise
Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B138205

DP GLOBAL STRATEGY L

Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise
Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B24822

¹ i.e. la loi du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif, telle qu'amendée.

<p>DP PATRIMONIAL Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B271092</p>
<p>DPAM L Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B27128</p>
<p>FAIRWIN SICAV Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B166314</p>
<p>FINALTIS FUNDS Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B70453</p>
<p>GOLDEN PEAK Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B139914</p>
<p>HECTOR SICAV Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B64397</p>
<p>L.T. FUNDS Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B234740</p>
<p>PERINVEST (LUX) SICAV Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B134860</p>
<p>QUALION FINANCE INVESTMENT SICAV Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B152774</p>
<p>SELECT EQUITIES Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B156638</p>
<p>SELECT GLOBAL Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B186547</p>
<p>ULYSSES Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B61830</p>

Le Prospectus en vigueur, les documents d'informations clés, les rapports annuels et semestriels des Fonds ci-dessus sont disponibles en français, et/ou en néerlandais et/ou en anglais gratuitement sur simple demande au siège social des Fonds et en Belgique à la Banque Degroof Petercam S.A. 44, Rue de l'Industrie, B-1040 Bruxelles, agissant en qualité de prestataire de services financiers en Belgique pour la SICAV.

Le prix des actions est publié en Belgique dans l'Echo, et/ou De Tijd, et/ou www.fundinfo.com et/ou BEAMA et peut être obtenu sur demande écrite auprès de Degroof Petercam Asset Services S.A., 12 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg et en Belgique à la Banque Degroof Petercam S.A. 44, Rue de l'Industrie, B-1040 Bruxelles, agissant en qualité de prestataire de services financiers en Belgique pour les Fonds.

OPC/compartiment/ISIN QUALION FINANCE INVESTMENT SICAV
Numéro d'entreprise R.C.S. Luxembourg : B152774
Adresse 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
Gestionnaire DEGROOF PETERCAM ASSET SERVICES

Type de communication Avis concernant restructurations
Date de communication 17 avril 2025



AVIS AUX ACTIONNAIRES

Suite au rachat par CA Indosuez Wealth Management (filiale de Crédit Agricole S.A.) de Degroof Petercam, il a été décidé, pour les fonds d'investissement listés ci-dessous (les « **Fonds** »), de **transférer les fonctions** :

- de **banque dépositaire** au sens de la Loi de 2010¹, et
- d'**agent payeur**,

actuellement prestées par Banque Degroof Petercam Luxembourg S.A. (« **BDPL** ») vers une autre entité membre du groupe Crédit Agricole au Luxembourg, à savoir **CACEIS Bank, Luxembourg Branch** (« **CACEIS Luxembourg** ») (le « **Transfert d'Activités** »).

En date du **11 avril 2025**, par le biais d'une cession de branche d'activités, BDPL a transféré son activité de banque dépositaire de la plupart de ses clients fonds d'investissements (en ce compris, mais pas uniquement, les Fonds) par voie de transfert universel de plein droit de l'ensemble de son actif et de son passif relatif à cette branche d'activité.

Grâce à cette réorganisation des expertises au sein du groupe Crédit Agricole et Indosuez au Luxembourg, les Fonds pourront bénéficier des services et de l'expertise d'une des plus grandes banques dépositaires en Europe.

Ce Transfert d'Activités n'entraîne aucune modification des services fournis, de l'adresse du siège social, ou des frais supportés par les actionnaires des Fonds pour les services susmentionnés.

Les prospectus des Fonds concernés seront mis à jour au plus tard d'ici le **4 juillet 2025**. Ces documents s(er)ont disponibles, sur simple demande, au siège social des Fonds.

Liste des Fonds :

CONCORDE PARTNERS SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise
Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B143506

CONVICTION PATRIMOINE

Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise
Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B225699

DIM FUNDS SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise
Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B138205

DP GLOBAL STRATEGY L

Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise
Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B24822

¹ i.e. la loi du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif, telle qu'amendée.

<p>DP PATRIMONIAL Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B271092</p>
<p>DPAM L Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B27128</p>
<p>FAIRWIN SICAV Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B166314</p>
<p>FINALTIS FUNDS Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B70453</p>
<p>GOLDEN PEAK Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B139914</p>
<p>HECTOR SICAV Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B64397</p>
<p>L.T. FUNDS Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B234740</p>
<p>PERINVEST (LUX) SICAV Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B134860</p>
<p>QUALION FINANCE INVESTMENT SICAV Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B152774</p>
<p>SELECT EQUITIES Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B156638</p>
<p>SELECT GLOBAL Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B186547</p>
<p>ULYSSES Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B61830</p>

Le Prospectus en vigueur, les documents d'informations clés, les rapports annuels et semestriels des Fonds ci-dessus sont disponibles en français, et/ou en néerlandais et/ou en anglais gratuitement sur simple demande au siège social des Fonds et en Belgique à la Banque Degroof Petercam S.A. 44, Rue de l'Industrie, B-1040 Bruxelles, agissant en qualité de prestataire de services financiers en Belgique pour la SICAV.

Le prix des actions est publié en Belgique dans l'Echo, et/ou De Tijd, et/ou www.fundinfo.com et/ou BEAMA et peut être obtenu sur demande écrite auprès de Degroof Petercam Asset Services S.A., 12 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg et en Belgique à la Banque Degroof Petercam S.A. 44, Rue de l'Industrie, B-1040 Bruxelles, agissant en qualité de prestataire de services financiers en Belgique pour les Fonds.

OPC/compartiment/ISIN SELECT EQUITIES
Numéro d'entreprise R.C.S. Luxembourg : B156638
Adresse 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
Gestionnaire DEGROOF PETERCAM ASSET SERVICES

Type de communication Avis concernant restructurations
Date de communication 17 avril 2025

AVIS AUX ACTIONNAIRES

Suite au rachat par CA Indosuez Wealth Management (filiale de Crédit Agricole S.A.) de Degroof Petercam, il a été décidé, pour les fonds d'investissement listés ci-dessous (les « **Fonds** »), de **transférer les fonctions** :

- **de banque dépositaire** au sens de la Loi de 2010¹, **et**
- **d'agent payeur**,

actuellement prestées par Banque Degroof Petercam Luxembourg S.A. (« **BDPL** ») vers une autre entité membre du groupe Crédit Agricole au Luxembourg, à savoir **CACEIS Bank, Luxembourg Branch** (« **CACEIS Luxembourg** ») (le « **Transfert d'Activités** »).

En date du **11 avril 2025**, par le biais d'une cession de branche d'activités, BDPL a transféré son activité de banque dépositaire de la plupart de ses clients fonds d'investissements (en ce compris, mais pas uniquement, les Fonds) par voie de transfert universel de plein droit de l'ensemble de son actif et de son passif relatif à cette branche d'activité.

Grâce à cette réorganisation des expertises au sein du groupe Crédit Agricole et Indosuez au Luxembourg, les Fonds pourront bénéficier des services et de l'expertise d'une des plus grandes banques dépositaires en Europe.

Ce Transfert d'Activités n'entraîne aucune modification des services fournis, de l'adresse du siège social, ou des frais supportés par les actionnaires des Fonds pour les services susmentionnés.

Les prospectus des Fonds concernés seront mis à jour au plus tard d'ici le **4 juillet 2025**. Ces documents s(er)ont disponibles, sur simple demande, au siège social des Fonds.

Liste des Fonds :**CONCORDE PARTNERS SICAV**

Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise
Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B143506

CONVICTION PATRIMOINE

Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise
Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B225699

DIM FUNDS SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise
Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B138205

DP GLOBAL STRATEGY L

Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise
Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B24822

¹ i.e. la loi du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif, telle qu'amendée.

<p>DP PATRIMONIAL Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B271092</p>
<p>DPAM L Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B27128</p>
<p>FAIRWIN SICAV Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B166314</p>
<p>FINALTIS FUNDS Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B70453</p>
<p>GOLDEN PEAK Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B139914</p>
<p>HECTOR SICAV Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B64397</p>
<p>L.T. FUNDS Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B234740</p>
<p>PERINVEST (LUX) SICAV Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B134860</p>
<p>QUALION FINANCE INVESTMENT SICAV Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B152774</p>
<p>SELECT EQUITIES Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B156638</p>
<p>SELECT GLOBAL Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B186547</p>
<p>ULYSSES Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B61830</p>

Le Prospectus en vigueur, les documents d'informations clés, les rapports annuels et semestriels des Fonds ci-dessus sont disponibles en français, et/ou en néerlandais et/ou en anglais gratuitement sur simple demande au siège social des Fonds et en Belgique à la Banque Degroof Petercam S.A. 44, Rue de l'Industrie, B-1040 Bruxelles, agissant en qualité de prestataire de services financiers en Belgique pour la SICAV.

Le prix des actions est publié en Belgique dans l'Echo, et/ou De Tijd, et/ou www.fundinfo.com et/ou BEAMA et peut être obtenu sur demande écrite auprès de Degroof Petercam Asset Services S.A., 12 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg et en Belgique à la Banque Degroof Petercam S.A. 44, Rue de l'Industrie, B-1040 Bruxelles, agissant en qualité de prestataire de services financiers en Belgique pour les Fonds.

OPC/compartiment/ISIN ULYSSES
Numéro d'entreprise R.C.S. Luxembourg : B61830
Adresse 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
Gestionnaire DEGROOF PETERCAM ASSET SERVICES

Type de communication Avis concernant restructurations
Date de communication 17 avril 2025



AVIS AUX ACTIONNAIRES

Suite au rachat par CA Indosuez Wealth Management (filiale de Crédit Agricole S.A.) de Degroof Petercam, il a été décidé, pour les fonds d'investissement listés ci-dessous (les « **Fonds** »), de **transférer les fonctions** :

- de **banque dépositaire** au sens de la Loi de 2010¹, et
- d'**agent payeur**,

actuellement prestées par Banque Degroof Petercam Luxembourg S.A. (« **BDPL** ») vers une autre entité membre du groupe Crédit Agricole au Luxembourg, à savoir **CACEIS Bank, Luxembourg Branch** (« **CACEIS Luxembourg** ») (le « **Transfert d'Activités** »).

En date du **11 avril 2025**, par le biais d'une cession de branche d'activités, BDPL a transféré son activité de banque dépositaire de la plupart de ses clients fonds d'investissements (en ce compris, mais pas uniquement, les Fonds) par voie de transfert universel de plein droit de l'ensemble de son actif et de son passif relatif à cette branche d'activité.

Grâce à cette réorganisation des expertises au sein du groupe Crédit Agricole et Indosuez au Luxembourg, les Fonds pourront bénéficier des services et de l'expertise d'une des plus grandes banques dépositaires en Europe.

Ce Transfert d'Activités n'entraîne aucune modification des services fournis, de l'adresse du siège social, ou des frais supportés par les actionnaires des Fonds pour les services susmentionnés.

Les prospectus des Fonds concernés seront mis à jour au plus tard d'ici le **4 juillet 2025**. Ces documents s(er)ont disponibles, sur simple demande, au siège social des Fonds.

Liste des Fonds :

CONCORDE PARTNERS SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise
Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B143506

CONVICTION PATRIMOINE

Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise
Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B225699

DIM FUNDS SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise
Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B138205

DP GLOBAL STRATEGY L

Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise
Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B24822

¹ i.e. la loi du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif, telle qu'amendée.

<p>DP PATRIMONIAL Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B271092</p>
<p>DPAM L Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B27128</p>
<p>FAIRWIN SICAV Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B166314</p>
<p>FINALTIS FUNDS Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B70453</p>
<p>GOLDEN PEAK Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B139914</p>
<p>HECTOR SICAV Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B64397</p>
<p>L.T. FUNDS Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B234740</p>
<p>PERINVEST (LUX) SICAV Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B134860</p>
<p>QUALION FINANCE INVESTMENT SICAV Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B152774</p>
<p>SELECT EQUITIES Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B156638</p>
<p>SELECT GLOBAL Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B186547</p>
<p>ULYSSES Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B61830</p>

Le Prospectus en vigueur, les documents d'informations clés, les rapports annuels et semestriels des Fonds ci-dessus sont disponibles en français, et/ou en néerlandais et/ou en anglais gratuitement sur simple demande au siège social des Fonds et en Belgique à la Banque Degroof Petercam S.A. 44, Rue de l'Industrie, B-1040 Bruxelles, agissant en qualité de prestataire de services financiers en Belgique pour la SICAV.

Le prix des actions est publié en Belgique dans l'Echo, et/ou De Tijd, et/ou www.fundinfo.com et/ou BEAMA et peut être obtenu sur demande écrite auprès de Degroof Petercam Asset Services S.A., 12 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg et en Belgique à la Banque Degroof Petercam S.A. 44, Rue de l'Industrie, B-1040 Bruxelles, agissant en qualité de prestataire de services financiers en Belgique pour les Fonds.

OPC/compartiment/ISIN CONCORDE PARTNERS SICAV
Numéro d'entreprise R.C.S. Luxembourg : B143506
Adresse 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
Gestionnaire SUNLINE PTE LTD SINGAPORE

Type de communication Avis concernant restructurations
Date de communication 17 avril 2025



AVIS AUX ACTIONNAIRES

Suite au rachat par CA Indosuez Wealth Management (filiale de Crédit Agricole S.A.) de Degroof Petercam, il a été décidé, pour les fonds d'investissement listés ci-dessous (les « **Fonds** »), de **transférer les fonctions** :

- de **banque dépositaire** au sens de la Loi de 2010¹, et
- d'**agent payeur**,

actuellement prestées par Banque Degroof Petercam Luxembourg S.A. (« **BDPL** ») vers une autre entité membre du groupe Crédit Agricole au Luxembourg, à savoir **CACEIS Bank, Luxembourg Branch** (« **CACEIS Luxembourg** ») (le « **Transfert d'Activités** »).

En date du **11 avril 2025**, par le biais d'une cession de branche d'activités, BDPL a transféré son activité de banque dépositaire de la plupart de ses clients fonds d'investissements (en ce compris, mais pas uniquement, les Fonds) par voie de transfert universel de plein droit de l'ensemble de son actif et de son passif relatif à cette branche d'activité.

Grâce à cette réorganisation des expertises au sein du groupe Crédit Agricole et Indosuez au Luxembourg, les Fonds pourront bénéficier des services et de l'expertise d'une des plus grandes banques dépositaires en Europe.

Ce Transfert d'Activités n'entraîne aucune modification des services fournis, de l'adresse du siège social, ou des frais supportés par les actionnaires des Fonds pour les services susmentionnés.

Les prospectus des Fonds concernés seront mis à jour au plus tard d'ici le **4 juillet 2025**. Ces documents s(er)ont disponibles, sur simple demande, au siège social des Fonds.

Liste des Fonds :

CONCORDE PARTNERS SICAV Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B143506
CONVICTION PATRIMOINE Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B225699
DIM FUNDS SICAV Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B138205
DP GLOBAL STRATEGY L Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B24822

¹ i.e. la loi du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif, telle qu'amendée.

<p>DP PATRIMONIAL Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B271092</p>
<p>DPAM L Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B27128</p>
<p>FAIRWIN SICAV Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B166314</p>
<p>FINALTIS FUNDS Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B70453</p>
<p>GOLDEN PEAK Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B139914</p>
<p>HECTOR SICAV Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B64397</p>
<p>L.T. FUNDS Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B234740</p>
<p>PERINVEST (LUX) SICAV Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B134860</p>
<p>QUALION FINANCE INVESTMENT SICAV Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B152774</p>
<p>SELECT EQUITIES Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B156638</p>
<p>SELECT GLOBAL Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B186547</p>
<p>ULYSSES Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B61830</p>

Le Prospectus en vigueur, les documents d'informations clés, les rapports annuels et semestriels des Fonds ci-dessus sont disponibles en français, et/ou en néerlandais et/ou en anglais gratuitement sur simple demande au siège social des Fonds et en Belgique à la Banque Degroof Petercam S.A. 44, Rue de l'Industrie, B-1040 Bruxelles, agissant en qualité de prestataire de services financiers en Belgique pour la SICAV.

Le prix des actions est publié en Belgique dans l'Echo, et/ou De Tijd, et/ou www.fundinfo.com et/ou BEAMA et peut être obtenu sur demande écrite auprès de Degroof Petercam Asset Services S.A., 12 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg et en Belgique à la Banque Degroof Petercam S.A. 44, Rue de l'Industrie, B-1040 Bruxelles, agissant en qualité de prestataire de services financiers en Belgique pour les Fonds.

OPC/compartiment/ISIN DP GLOBAL STRATEGY L
Numéro d'entreprise R.C.S. Luxembourg : B24822
Adresse 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
Gestionnaire BANQUE DEGROOF PETERCAM S.A.

Type de communication Avis concernant restructurations
Date de communication 17 avril 2025

AVIS AUX ACTIONNAIRES

Suite au rachat par CA Indosuez Wealth Management (filiale de Crédit Agricole S.A.) de Degroof Petercam, il a été décidé, pour les fonds d'investissement listés ci-dessous (les « **Fonds** »), de **transférer les fonctions** :

- **de banque dépositaire** au sens de la Loi de 2010¹, et
- **d'agent payeur**,

actuellement prestées par Banque Degroof Petercam Luxembourg S.A. (« **BDPL** ») vers une autre entité membre du groupe Crédit Agricole au Luxembourg, à savoir **CACEIS Bank, Luxembourg Branch** (« **CACEIS Luxembourg** ») (le « **Transfert d'Activités** »).

En date du **11 avril 2025**, par le biais d'une cession de branche d'activités, BDPL a transféré son activité de banque dépositaire de la plupart de ses clients fonds d'investissements (en ce compris, mais pas uniquement, les Fonds) par voie de transfert universel de plein droit de l'ensemble de son actif et de son passif relatif à cette branche d'activité.

Grâce à cette réorganisation des expertises au sein du groupe Crédit Agricole et Indosuez au Luxembourg, les Fonds pourront bénéficier des services et de l'expertise d'une des plus grandes banques dépositaires en Europe.

Ce Transfert d'Activités n'entraîne aucune modification des services fournis, de l'adresse du siège social, ou des frais supportés par les actionnaires des Fonds pour les services susmentionnés.

Les prospectus des Fonds concernés seront mis à jour au plus tard d'ici le **4 juillet 2025**. Ces documents s(er)ont disponibles, sur simple demande, au siège social des Fonds.

Liste des Fonds :**CONCORDE PARTNERS SICAV**

Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise
Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B143506

CONVICTION PATRIMOINE

Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise
Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B225699

DIM FUNDS SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise
Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B138205

DP GLOBAL STRATEGY L

Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise
Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B24822

¹ i.e. la loi du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif, telle qu'amendée.

<p>DP PATRIMONIAL Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B271092</p>
<p>DPAM L Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B27128</p>
<p>FAIRWIN SICAV Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B166314</p>
<p>FINALTIS FUNDS Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B70453</p>
<p>GOLDEN PEAK Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B139914</p>
<p>HECTOR SICAV Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B64397</p>
<p>L.T. FUNDS Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B234740</p>
<p>PERINVEST (LUX) SICAV Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B134860</p>
<p>QUALION FINANCE INVESTMENT SICAV Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B152774</p>
<p>SELECT EQUITIES Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B156638</p>
<p>SELECT GLOBAL Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B186547</p>
<p>ULYSSES Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B61830</p>

Le Prospectus en vigueur, les documents d'informations clés, les rapports annuels et semestriels des Fonds ci-dessus sont disponibles en français, et/ou en néerlandais et/ou en anglais gratuitement sur simple demande au siège social des Fonds et en Belgique à la Banque Degroof Petercam S.A. 44, Rue de l'Industrie, B-1040 Bruxelles, agissant en qualité de prestataire de services financiers en Belgique pour la SICAV.

Le prix des actions est publié en Belgique dans l'Echo, et/ou De Tijd, et/ou www.fundinfo.com et/ou BEAMA et peut être obtenu sur demande écrite auprès de Degroof Petercam Asset Services S.A., 12 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg et en Belgique à la Banque Degroof Petercam S.A. 44, Rue de l'Industrie, B-1040 Bruxelles, agissant en qualité de prestataire de services financiers en Belgique pour les Fonds.

OPC/compartiment/ISIN DP PATRIMONIAL
Numéro d'entreprise R.C.S. Luxembourg : B271092
Adresse 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
Gestionnaire BANQUE DEGROOF PETERCAM S.A.

Type de communication Avis concernant restructurations
Date de communication 17 avril 2025

AVIS AUX ACTIONNAIRES

Suite au rachat par CA Indosuez Wealth Management (filiale de Crédit Agricole S.A.) de Degroof Petercam, il a été décidé, pour les fonds d'investissement listés ci-dessous (les « **Fonds** »), de **transférer les fonctions** :

- de **banque dépositaire** au sens de la Loi de 2010¹, et
- **d'agent payeur**,

actuellement prestées par Banque Degroof Petercam Luxembourg S.A. (« **BDPL** ») vers une autre entité membre du groupe Crédit Agricole au Luxembourg, à savoir **CACEIS Bank, Luxembourg Branch** (« **CACEIS Luxembourg** ») (le « **Transfert d'Activités** »).

En date du **11 avril 2025**, par le biais d'une cession de branche d'activités, BDPL a transféré son activité de banque dépositaire de la plupart de ses clients fonds d'investissements (en ce compris, mais pas uniquement, les Fonds) par voie de transfert universel de plein droit de l'ensemble de son actif et de son passif relatif à cette branche d'activité.

Grâce à cette réorganisation des expertises au sein du groupe Crédit Agricole et Indosuez au Luxembourg, les Fonds pourront bénéficier des services et de l'expertise d'une des plus grandes banques dépositaires en Europe.

Ce Transfert d'Activités n'entraîne aucune modification des services fournis, de l'adresse du siège social, ou des frais supportés par les actionnaires des Fonds pour les services susmentionnés.

Les prospectus des Fonds concernés seront mis à jour au plus tard d'ici le **4 juillet 2025**. Ces documents s(er)ont disponibles, sur simple demande, au siège social des Fonds.

Liste des Fonds :**CONCORDE PARTNERS SICAV**

Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise
Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B143506

CONVICTION PATRIMOINE

Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise
Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B225699

DIM FUNDS SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise
Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B138205

DP GLOBAL STRATEGY L

Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise
Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B24822

¹ i.e. la loi du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif, telle qu'amendée.

<p>DP PATRIMONIAL Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B271092</p>
<p>DPAM L Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B27128</p>
<p>FAIRWIN SICAV Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B166314</p>
<p>FINALTIS FUNDS Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B70453</p>
<p>GOLDEN PEAK Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B139914</p>
<p>HECTOR SICAV Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B64397</p>
<p>L.T. FUNDS Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B234740</p>
<p>PERINVEST (LUX) SICAV Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B134860</p>
<p>QUALION FINANCE INVESTMENT SICAV Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B152774</p>
<p>SELECT EQUITIES Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B156638</p>
<p>SELECT GLOBAL Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B186547</p>
<p>ULYSSES Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B61830</p>

Le Prospectus en vigueur, les documents d'informations clés, les rapports annuels et semestriels des Fonds ci-dessus sont disponibles en français, et/ou en néerlandais et/ou en anglais gratuitement sur simple demande au siège social des Fonds et en Belgique à la Banque Degroof Petercam S.A. 44, Rue de l'Industrie, B-1040 Bruxelles, agissant en qualité de prestataire de services financiers en Belgique pour la SICAV.

Le prix des actions est publié en Belgique dans l'Echo, et/ou De Tijd, et/ou www.fundinfo.com et/ou BEAMA et peut être obtenu sur demande écrite auprès de Degroof Petercam Asset Services S.A., 12 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg et en Belgique à la Banque Degroof Petercam S.A. 44, Rue de l'Industrie, B-1040 Bruxelles, agissant en qualité de prestataire de services financiers en Belgique pour les Fonds.

OPC/compartiment/ISIN QUALION FINANCE INVESTMENT SICAV
Numéro d'entreprise R.C.S. Luxembourg N° B-152.774
Adresse 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
Gestionnaire DEGROOF PETERCAM ASSET SERVICES

Type de communication Avis concernant paiements des dividendes
Date de communication 07 mai 2025

QUALION FINANCE INVESTMENT SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable

Siège social : 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

R.C.S. Luxembourg N° B-152.774

(La « Société »)

ANNONCE DE MISE EN PAIEMENT DE DIVIDENDES

Il est porté à la connaissance des actionnaires de la SICAV QUALION FINANCE INVESTMENT SICAV que, sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires a décidé, en date du 15 avril 2024, de payer les dividendes suivants aux actions de distribution des compartiments suivants :

Compartiment	ISIN	Classe	Devise	Montant /action
QUALION FINANCE INVESTMENT SICAV -ALLROAD BALANCED	LU2838988066	DR	EUR	1,65
QUALION FINANCE INVESTMENT SICAV -ALLROAD BOND	LU2838988140	DR	EUR	0,805
QUALION FINANCE INVESTMENT SICAV -ALLROAD CONSERVATIVE	LU2838987928	DR	EUR	1,34

Les actions seront cotées ex-dividende à partir du **7 mai 2025**. Le paiement sera effectué en date du **14 mai 2025**.

Le montant du dividende est soumis au précompte mobilier belge qui s'élève à 30%.

Le prospectus (en anglais), les documents d'informations clés (en anglais et français), les rapports annuel et semi-annuel de la Société (en anglais) sont disponibles gratuitement, sur simple demande, au siège social de la Société ainsi qu'auprès de la Banque Degroof Petercam S.A. en Belgique au 44, rue de l'Industrie, B-1040 Bruxelles, ou via <https://www.degroofpetercam.com>.

Le prix des actions du Compartiment est publié en Belgique dans L'Echo et peut être obtenu sur demande écrite auprès de Degroof Petercam Asset Services S.A., 12 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Le Conseil d'Administration



OPC	ECONOPOLIS FUNDS
Numéro d'entreprise	RCSL B 174.910
Adresse	16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
Gestionnaire	ECONOPOLIS WEALTH MANAGEMENT N.V. (Société de Gestion : BLI – BANQUE DE LUXEMBOURG INVESTMENTS opérant sous le nom commercial CONVENTUM THIRD PARTY SOLUTIONS)
Type de communication	Avis concernant paiements des dividendes
Date de communication	29 avril 2025

DIVIDENDES

L'Assemblée générale annuelle qui s'est tenue le 15 avril 2025 a décidé de verser les dividendes (Dividendes Bruts) suivants :

Compartiment et classe d'actions	ISIN	Montant par action (EUR)
ECONOPOLIS FUNDS – ECONOPOLIS PATRIMONIAL SUSTAINABLE A DIS	LU0889924667	1,67
ECONOPOLIS FUNDS – ECONOPOLIS PATRIMONIAL SUSTAINABLE B DIS	LU0889925045	1,67
ECONOPOLIS FUNDS – ECONOPOLIS SUSTAINABLE EQUITIES B DIS	LU1248446905	0,46
ECONOPOLIS FUNDS – ECONOPOLIS EM GOVERNMENT BONDS B DIS	LU1330366441	4,64
ECONOPOLIS FUNDS – ECONOPOLIS EMERGING MARKET EQUITIES A DIS	LU1676054510	0,74
ECONOPOLIS FUNDS – ECONOPOLIS EMERGING MARKET EQUITIES B DIS	LU2720126528	0,74
ECONOPOLIS FUNDS – ECONOPOLIS EURO BOND OPPORTUNITIES B DIS	LU2720126791	2,26
ECONOPOLIS FUNDS – ECONOPOLIS BELGIAN CHAMPIONS A DIS	LU1869442167	0,46



Ces dividendes (Dividendes Bruts) sont payables par la Banque de Luxembourg, Société Anonyme, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg comme suit :

Nom du compartiment	Date d'enregistrement	Ex-Datum	Date de paiement
ECONOPOLIS FUNDS - ECONOPOLIS PATRIMONIAL SUSTAINABLE - A DIS / B DIS	28/04/2025	29/04/2025	06/05/2025
ECONOPOLIS FUNDS – ECONOPOLIS SUSTAINABLE EQUITIES – B DIS	28/04/2025	29/04/2025	06/05/2025
ECONOPOLIS FUNDS – ECONOPOLIS EM GOVERNMENT BONDS - B DIS	28/04/2025	29/04/2025	06/05/2025
ECONOPOLIS FUNDS – ECONOPOLIS EMERGING MARKET EQUITIES – A DIS / B DIS	28/04/2025	29/04/2025	06/05/2025
ECONOPOLIS FUNDS – EURO BOND OPPORTUNITIES – B DIS	28/04/2025	29/04/2025	06/05/2025
ECONOPOLIS FUNDS – ECONOPOLIS BELGIAN CHAMPIONS - A DIS	28/04/2025	29/04/2025	06/05/2025

Tout dividende (Dividende Brut) déclaré qui n'a pas été réclamé par son bénéficiaire dans les cinq ans suivant son attribution ne peut plus être réclamé et revient à la SICAV.

Taux du précompte mobilier retenu en Belgique lors du paiement du dividende à un résident en Belgique 30%.

Le prospectus, les documents d'informations clés, les statuts et les derniers rapports annuel et semestriel sont disponibles gratuitement au siège social de la Société ainsi que auprès des facilités CACEIS Bank, Belgium Branch, Avenue du Port 86C -1000 Bruxelles en Belgique.

Le prospectus, les statuts et les derniers rapports périodiques en anglais, ainsi que les documents d'information clé en français et en néerlandais, sont disponibles gratuitement auprès du siège social de la société ainsi que des facilités CACEIS Bank, Belgium Branch, Avenue du Port 86C -1000 Bruxelles en Belgique.

Les valeurs nettes d'inventaire sont publiées sur www.beama.be.

Les documents d'informations clés doivent être lus avant de prendre la décision d'investir.

OPC/compartiment/ISIN	Econopolis Invest
Numéro d'entreprise	0778.336.710
Adresse	Avenue du Port 86C b320, 1000 Bruxelles
Gestionnaire	Econopolis Wealth Management S.A.
Type de communication	Modifications dans le portefeuille de la Sicav
Date de communication	06/05/2025

ECONOPOLIS INVEST

Société d'investissement à capital variable publique de droit belge
Organisme de placement collectif qui répond aux conditions de la Directive 2009/65/CE
Société anonyme
Avenue du Port 86C b320, 1000 Bruxelles
RPM Bruxelles : 0778.336.710

Bruxelles, le 6 mai 2025

AVIS D'INFORMATION

Le conseil d'administration de Econopolis Invest (la « Sicav ») souhaite informer les actionnaires de la Sicav des décisions suivantes prises par le conseil d'administration concernant les modifications faites au prospectus de la Sicav :

1. Changement de fournisseur de données de Sustainalytics à Clarity AI en ce qui concerne les notations de risque ESG et les scores de controverse

Le conseil d'administration a décidé de changer de fournisseur de données de Sustainalytics à Clarity AI en ce qui concerne les notations de risque ESG et les scores de controverse.

2. Changement du filtre ESG

Le conseil d'administration a décidé de changer de filtre pour définir les investissements durables selon SFDR. Ce filtre est constitué de trois éléments principaux :

a) Best in universe :

Le gestionnaire du portefeuille applique une stratégie de sélection positive ("Best-in-universe") basée sur les scores de risque ESG de l'agence de notation indépendante et non-financière, Clarity AI. Le score de risque ESG évalue l'impact potentiel des questions ESG importantes sur les performances financières futures des entreprises. Le score de risque ESG d'un émetteur est une moyenne pondérée des scores de ses piliers environnemental, social et de gouvernance. Vous trouverez de plus amples détails sur la méthodologie de Clarity AI pour arriver à ces scores de risque ESG sur leur site internet www.clarity.ai ou dans la section correspondante de la politique d'investissement durable du compartiment.

b) Exclusion d'entreprises controversées

Après l'application du filtre précédent, "Best-in-Universe", le compartiment exclut également les sociétés qui sont impliquées dans des activités controversées ou dans des incidents significatifs, qu'elles soient classées ou non dans l'univers d'investissement "Best-in-Universe".

c) Exclusion des activités controversées telles que définies par le gestionnaire du portefeuille

La dernière étape avant d'établir un univers d'investissement final, pour le compartiment, consiste en un cadre et des limites clairement définies par le gestionnaire du portefeuille envers des activités dites controversées.

Conséquences générales de la prise en compte des risques ESG :

- Pour l'investisseur

L'application des caractéristiques ESG peut conduire à la vente de titres avant l'échéance ou à un moment qui pourrait entraîner des pertes financières, tout en prenant toujours en compte les intérêts de l'investisseur.

- Pour la composition du portefeuille

L'objectif durable des investissements durables du compartiment est de contribuer à l'atténuation du changement climatique en contribuant à maintenir l'augmentation maximale de la température mondiale bien en dessous de 2°C ou de contribuer à la diversité sociale en promouvant la diversité au plus haut niveau. Les investissements durables contribuent à l'objectif environnemental en étant les meilleurs de l'univers (parmi les 50 % les plus performants) sur la base des émissions des émissions de portée 1 et 2 ou en étant émis avec un objectif clair de "use of proceeds" environnemental (par exemple, les obligations vertes). Les investissements durables contribuent à l'objectif social en étant les meilleurs de l'univers sur la base des régions d'investissement clés. Pour ce compartiment, cela signifie que le pourcentage de femmes au sein du conseil d'administration est supérieur à la moyenne européenne, avec un minimum de 33% de diversité de genre, ou que l'émission a un objectif social clair de "use of proceeds" (par exemple, les obligations sociales).

Dans la limite des catégories d'actifs autorisés telles que reprises dans la politique d'investissement du compartiment (y compris la politique de durabilité qui comprend les listes d'exclusion) le pourcentage d'actifs respectant la stratégie d'investissement est au minimum de 70% des actifs. Parmi les 70%, au moins 75% sont des investissements avec un caractère durable. Par ailleurs, le gestionnaire du portefeuille est autorisé à investir au maximum 20% des actifs dans des titres dont les notes peuvent être moins favorables que celles décrites dans la politique de durabilité ou qui figurent dans les listes d'exclusion. Ceci pour donner une marge discrétionnaire au gestionnaire de portefeuille pour investir dans des sociétés en transition. Les détails sur cette approche discrétionnaire sont disponibles dans la politique de durabilité. .

L'évaluation du respect des critères ESG est réalisée mensuellement.

Autres considérations relatives aux caractéristiques ESG :

Ce compartiment n'utilise pas d'indice de référence comme benchmark pour les performances ESG.

L'utilisation des instruments dérivés étant un investissement accessoire dans le cadre de la gestion de la Sicav, les critères ESG ne constituent pas un élément prépondérant.

La gestion du portefeuille d'investissement étant déléguée, la Société de gestion vérifie chaque année la bonne application par le gestionnaire du portefeuille de la mise en place et de la mise en œuvre d'une politique de durabilité avant investissement et dans la prise de décision.

Le gestionnaire du portefeuille du compartiment prend en compte les principales incidences négatives (« PAI ») de ses décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité :

- en intégrant des risques ESG via les scores ESG de Clarity AI ;
- en excluant des controverses via les scores ESG de Clarity AI ; et
- en excluant des activités et les normes propres à Econopolis.

Les informations relatives aux PAI sur les facteurs de durabilité seront disponibles dans le rapport annuel de la SICAV.

Tous les détails sur la stratégie d'investissement durable de chacun des compartiments sont disponibles sur les sites internet suivants :

<https://www.econopolis.be/fr/funds/equity-funds/econopolis-exponential-technologies-dbirdt/>

<https://www.econopolis.be/fr/funds/equity-funds/econopolis-ecovi-dbirdt/#>

3. Mise à jour des annexes SFDR du prospectus et mise à jour de la section « Limites de la politique de placement » du prospectus du compartiment Exponential Technologies DBI/RDT

Il est désormais précisé dans le prospectus que le compartiment Exponential Technologies DBI/RDT peut détenir des liquidités sous forme de comptes courants ou dépôts bancaires (<10%).

4. Changement du représentant permanent du Commissaire de la Sicav

A compter du 7 octobre 2024, le représentant permanent du Commissaire de la Sicav KPMG Bedrijfsrevisoren BV, dont le siège est à Luchthaven Brussel Nationaal 1K, 1930 Zaventem, devient M. Christophe Vanderstocken, en remplacement de M. Thierry Champagne.

5. Cessation du mandat de M. Marijn van Zundert en tant qu'administrateur et dirigeant effectif de la Sicav

A compter du 28 février 2025, M. van Zundert cessera ses activités en tant qu'administrateur et dirigeant effectif de la Sicav.

6. Indexation des montants fixes de rémunération de la Société de gestion

Les actionnaires qui ne sont pas d'accord avec ces changements apportés au prospectus de la Sicav peuvent demander le rachat de leurs parts sans frais, sauf taxes éventuelles, pendant un mois, à compter du présent avis aux actionnaires.

Les modifications mentionnées ci-dessus entreront en vigueur à partir du 6 juin 2025, soit la date d'entrée en vigueur du nouveau prospectus.

Le rapport annuel, le prospectus et les PRIIPS KID sont disponibles, en français, sans frais au siège de la Sicav et auprès de CACEIS Bank, Belgium Branch (Avenue du Port 86C, b320, 1000 Bruxelles) qui assure le service financier. Ces documents sont également consultables sur le site internet suivant : www.econopolis.be.

Enfin, nous vous informons que les valeurs nettes d'inventaire sont publiées sur le site internet du Belgian Asset Managers Association (BEAMA) : <https://www.beama.be/fr/>.

Le conseil d'administration

OPC/compartiment/ISIN CONVENTUM/INCOME OPPORTUNITIES/LU1301508963/

Numéro d'entreprise RCSL B 70.125
Adresse 16, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

Gestionnaire QUAESTOR VERMOGENSBEHEER NV
(Société de Gestion : BLI – BANQUE DE LUXEMBOURG INVESTMENTS
opérant sous le nom commercial CONVENTUM THIRD PARTY SOLUTIONS)

Type de communication Convocation Assemblée Générale Ordinaire (SICAV)

Date de communication 17 avril 2025

Le conseil d'administration a l'honneur de convoquer les actionnaires de la société à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 2 mai 2025 à 11:00 heures au siège social, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises agréé
2. Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024
3. Affectation des résultats y inclus la rémunération des administrateurs
4. Quitus aux Administrateurs
5. Nomination du Réviseur d'Entreprises agréé
6. Nominations statutaires

Nous vous informons qu'aucun quorum n'est requis pour l'assemblée générale et que les décisions seront prises à la majorité simple des voix exprimées. Les voix exprimées ne comprennent pas celles attachées aux actions représentées à l'assemblée générale qui n'ont pas voté, qui se sont abstenues, ou qui ont remis des formulaires de vote par procuration vierges ou vides. Des procurations sont disponibles au siège social de la Société et auprès des facilités.

Les actionnaires en nom qui souhaitent faire usage de leur droit de vote pour la présente assemblée générale ordinaire, sont priés de bien vouloir faire parvenir la procuration dûment complétée et signée par e-mail à domiciliation@conventumtps.lu et ensuite par courrier à BLI - Banque de Luxembourg Investments agissant sous le nom commercial Conventum Third Party Solutions, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg avant le 30 avril 2025 ou auprès des facilités.

Le prospectus, les statuts, les derniers rapports périodiques en anglais ainsi que les documents d'information clé en français, sont disponibles gratuitement auprès du siège social de la Société ainsi que du service financier belge CACEIS Bank, Belgium Branch.

Les valeurs nettes d'inventaire sont publiées sur www.beama.be, l'Echo, Le Tijd et FundInfo.

Les documents d'informations clés doivent être lus avant de prendre la décision d'investir.

QUAESTOR

VERMOGENSBEHEER

OPC/compartiment/ISIN CONVENTUM/DYNAMIC OPPORTUNITIES/LU1301508021/
/LU1301508450/LU1301508708

Numéro d'entreprise RCSL B 70.125

Adresse 16, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

Gestionnaire QUAESTOR VERMOGENSBEHEER NV
(Société de Gestion : BLI – BANQUE DE LUXEMBOURG INVESTMENTS
opérant sous le nom commercial CONVENTUM THIRD PARTY SOLUTIONS)

Type de communication Convocation Assemblée Générale Ordinaire (SICAV)

Date de communication 17 avril 2025

Le conseil d'administration a l'honneur de convoquer les actionnaires de la société à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 2 mai 2025 à 11:00 heures au siège social, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises agréé
2. Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024
3. Affectation des résultats y inclus la rémunération des administrateurs
4. Quitus aux Administrateurs
5. Nomination du Réviseur d'Entreprises agréé
6. Nominations statutaires

Nous vous informons qu'aucun quorum n'est requis pour l'assemblée générale et que les décisions seront prises à la majorité simple des voix exprimées. Les voix exprimées ne comprennent pas celles attachées aux actions représentées à l'assemblée générale qui n'ont pas voté, qui se sont abstenues, ou qui ont remis des formulaires de vote par procuration vierges ou vides. Des procurations sont disponibles au siège social de la Société et auprès des facilités.

Les actionnaires en nom qui souhaitent faire usage de leur droit de vote pour la présente assemblée générale ordinaire, sont priés de bien vouloir faire parvenir la procuration dûment complétée et signée par e-mail à domiciliation@conventumtps.lu et ensuite par courrier à BLI - Banque de Luxembourg Investments agissant sous le nom commercial Conventum Third Party Solutions, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg avant le 30 avril 2025 ou auprès des facilités.

Le prospectus, les statuts, les derniers rapports périodiques en anglais ainsi que les documents d'information clé en français, sont disponibles gratuitement auprès du siège social de la Société ainsi que du service financier belge CACEIS Bank, Belgium Branch.

Les valeurs nettes d'inventaire sont publiées sur www.beama.be, l'Echo, Le Tijd et FundInfo.

Les documents d'informations clés doivent être lus avant de prendre la décision d'investir.

QUAESTOR

VERMOGENSBEHEER

OPC/compartiment/ISIN CONVENTUM/EQUITY OPPORTUNITIES/LU1813140529/ LU1813140958 /
LU1813141337/ LU1813140792/ LU1813140875/ LU1813141410
Numéro d'entreprise RCSL B 70.125
Adresse 16, Boulevard Royal L-2449 Luxembourg

Gestionnaire QUAESTOR VERMOGENSBEHEER NV
(Société de Gestion : BLI – BANQUE DE LUXEMBOURG INVESTMENTS
opérant sous le nom commercial CONVENTUM THIRD PARTY SOLUTIONS)

Type de communication Convocation Assemblée Générale Ordinaire (SICAV)

Date de communication 17 avril 2025

Le conseil d'administration a l'honneur de convoquer les actionnaires de la société à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 2 mai 2025 à 11:00 heures au siège social, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises agréé
2. Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024
3. Affectation des résultats y inclus la rémunération des administrateurs
4. Quitus aux Administrateurs
5. Nomination du Réviseur d'Entreprises agréé
6. Nominations statutaires

Nous vous informons qu'aucun quorum n'est requis pour l'assemblée générale et que les décisions seront prises à la majorité simple des voix exprimées. Les voix exprimées ne comprennent pas celles attachées aux actions représentées à l'assemblée générale qui n'ont pas voté, qui se sont abstenues, ou qui ont remis des formulaires de vote par procuration vierges ou vides. Des procurations sont disponibles au siège social de la Société et auprès des facilités.

Les actionnaires en nom qui souhaitent faire usage de leur droit de vote pour la présente assemblée générale ordinaire, sont priés de bien vouloir faire parvenir la procuration dûment complétée et signée par e-mail à domiciliation@conventumtps.lu et ensuite par courrier à BLI - Banque de Luxembourg Investments agissant sous le nom commercial Conventum Third Party Solutions, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg avant le 30 avril 2025 ou auprès des facilités.

Le prospectus, les statuts, les derniers rapports périodiques en anglais ainsi que les documents d'information clé en français, sont disponibles gratuitement auprès du siège social de la Société ainsi que du service financier belge CACEIS Bank, Belgium Branch.

Les valeurs nettes d'inventaire sont publiées sur www.beama.be, l'Echo, Le Tijd et FundInfo.

Les documents d'informations clés doivent être lus avant de prendre la décision d'investir.

OPC/compartiment/ISIN	R-co WM Strategic Value
Numéro d'entreprise	0534.703.194
Adresse	Avenue du Port 86C b320, 1000 Bruxelles
Gestionnaire	Rothschild & Co Asset Management Europe
Type de communication	Avis concernant modifications dans la structure des coûts
Date de communication	16/05/2025

R-co WM STRATEGIC VALUE

Sicav publique de droit belge à nombre variable de parts qui répondent aux conditions de la Directive 2009/65/CE

Société anonyme

Avenue du Port, 86C bte 320 – 1000 Bruxelles

RPM Bruxelles : 0534.703.194

Bruxelles, 16 mai 2025

AVIS D'INFORMATION

Le conseil d'administration de **R-co WM Strategic Value** (la « Sicav ») souhaite informer les actionnaires de la Sicav des décisions suivantes prises par le conseil d'administration concernant les modifications faites au prospectus de la Sicav :

1. Création d'une poche au sein du compartiment Alchemy et augmentation des frais de l'Agent administratif et comptable

Le conseil d'administration a décidé de créer un poche au sein du compartiment Alchemy.

La gestion du compartiment sera déléguée à UBS La Maison de Gestion.

La création de la nouvelle poche de gestion au sein du compartiment Alchemy entraîne une augmentation des frais appliqués par l'Agent administratif et comptable, s'élevant à 10 000 EUR par poche, pour la création et gestion des poches de gestion au sein du compartiment Alchemy.

Le prospectus sera modifié en conséquence comme suit, en page 23:

Commissions et frais récurrents supportés par le Compartiment (en EUR ou en pourcentage annuel de la valeur nette d'inventaire des actifs)		
	Classe C	Base de calcul
Rémunération de l'administration		
- Agent administratif et comptable :	Maximum 0,019%	Par an de l'actif net moyen de la Sicav (hors frais et débours éventuels encourus dans l'exercice de ses fonctions), calculée et payable trimestriellement.
	+ EUR 20 000 ⁽⁸⁾	Par an
- Agent de transfert	Maximum 0,003%	Par an de l'actif net moyen de la Sicav (hors frais et débours éventuels encourus dans l'exercice de ses fonctions), calculée et payable trimestriellement.
- Dans le cadre de l'application du mécanisme de gestion du risque de liquidité : Redemption gates	700 EUR	Par compartiment et par an (indexé annuellement).

⁸ Au titre de frais de l'Agent administratif et comptable lorsque le Compartiment est géré par plusieurs gestionnaires financiers.

2. Mise à jour du nom de Rothschild & Co Martin Maurel

Le prospectus sera mis à jour pour refléter le changement de dénomination de l'entité Rothschild & Co Martin Maurel (en lieu et place de « Rothschild Martin Maurel »).

Les actionnaires qui ne sont pas d'accord avec ces changements apportés au prospectus de la Sicav peuvent demander le rachat de leurs parts sans frais, sauf taxes éventuelles, pendant un mois, à compter du présent avis aux actionnaires.

Les modifications mentionnées ci-dessus entreront en vigueur à partir du 17 juin 2025, soit la date d'entrée en vigueur du nouveau prospectus.

Le rapport annuel, le prospectus et les PRIIPS KID sont disponibles, en français, sans frais au siège de la Sicav et auprès de CACEIS Bank, Belgium Branch (Avenue du Port 86C, b320, 1000 Bruxelles) qui assure le service financier. Ces documents sont également consultables sur le site internet suivant : <https://am.be.rothschildandco.com>.

Enfin, nous vous informons que les valeurs nettes d'inventaire sont publiées sur le site internet du Belgian Asset Managers Association (BEAMA) : <https://www.beama.be/fr/>.

Le conseil d'administration